

les indigné(e)s !

La vie est à nous

DÉCROISSANCE > 12

Enfin une bonne nouvelle :
la croissance c'est fini

PLANÈTE > 24

Emergence ou lumpen
développement

POLITIQUE > 26

Le discours du Front national
en question

ENQUÊTE > 9

Les services secrets contre
la démocratie

N°16

Mensuel - 2^{ème} année
Juin 2014 - 5 euros



Contrôle des populations Souriez, vous êtes fichés !



FOCUS > Pour un protectionnisme
écologique et social

Appel aux lecteurs

La gauche française a perdu la main. Elle n'est plus en mesure de traduire les problèmes humains en termes sociaux, bref dans un langage politique de classes et laisse ainsi l'extrême-droite imposer ses visions raciales et islamophobes. Les résultats des européennes ne sont donc pas pour nous surprendre, puisque nous clamons, depuis notre premier numéro, que la politique conduite par la deuxième droite « socialiste » est une machine à faire perdre toute la gauche. La vraie gauche n'est pas assez crédible faute de se démarquer suffisamment de la fausse gauche et de rompre avec son idéologie croissanciste et productiviste, faute aussi de réussir à ne plus être avant tout un cartel électoral à géométrie variable. Nous ne pourrions reprendre la main qu'en inventant un nouveau langage politique, un nouveau projet politique, une nouvelle façon également de faire de la politique. Nos amiEs espagnols et grecs ont prouvé que c'est possible et qu'il n'y aura pas de renouveau politique sans mobilisation à l'image des indignéEs espagnols et grecs. Nous avons eu raison de combattre dans certains milieux de la décroissance le fameux « ni droite ni gauche » donc de droite et de hurler chaque fois que les mêmes, confondant sciemment austérité et décroissance font le jeu des dominants. Nous avons régressé pendant qu'ils progressaient parce que la confusion politique règne trop souvent dans nos rangs... lorsque ces mêmes décroissants de droite condamnent la gratuité, la réduction du temps de travail, les indignés et appellent hypocritement à fêter l'austérité. Le combat pour reprendre la main sera long car il est celui de la construction d'une contre-hégémonie.

L'équipe des Z'indigné(e)s ne baisse cependant pas les bras malgré la tempête. Nous sommes ainsi en mesure de vous annoncer que le IVE Forum national de la désobéissance aura bien lieu en février 2015 en partenariat avec la ville de Fontaine, juste à côté de Grenoble (38). Nous proposerons, dès septembre, une grande initiative dans le cadre du Front de gauche antiproductiviste dans le but de faire bouger les lignes, même si nous devons, pour cela, bousculer certains appareils, car nous avons besoin de sang neuf, d'idées et de pratiques nouvelles. Je serai déjà signataire au nom des Z'indigné(e)s et aux côtés de Jacques Bidet, Jean-Michel Drevon, Jean-Numa Ducange, Dominique Fillère, Razmig Keucheyan, d'un appel national, à paraître dans les prochains jours, pour un renouveau du front de gauche aujourd'hui menacé. Vous pouvez aussi compter sur nous pour tenter de mener la vie dure au F-haine (même si c'est lui qui a le vent en poupe). Nous avons commencé à le faire en publiant le petit manuel anti-FN de Maxime et Frédéric Vivasl qui porte bien au-delà des seuls enjeux électoraux. Il établit déjà que tout le discours sur l'évolution du Front National constitue un leurre. Le FN bouge... et alors ? Il n'a jamais cessé d'évoluer depuis sa fondation en 1972 à travers la fusion de divers groupuscules. Il faut vraiment être un piètre commentateur politique pour ne pas se souvenir des virages successifs du FN, comme son tournant « social » de 1996 après le grand mouvement de 1995, comme son tournant « républicain » de 1998 après le succès de la manifestation anti-FN de Strasbourg en 1997... Ce n'est pas seulement que les dirigeants du FN auraient compris le message de Tancredi dans le film *Le Guépard* « faire que

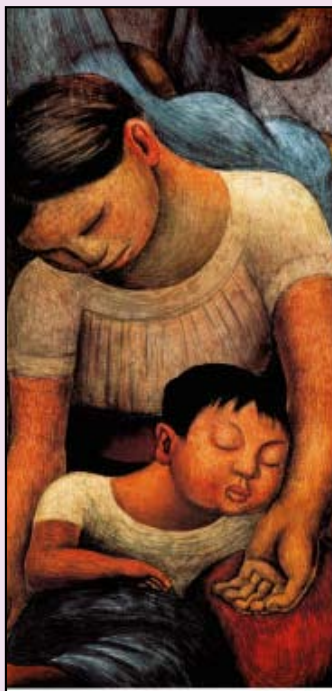
tout change pour que rien ne change», c'est que la principale caractéristique, depuis un siècle, des idéologies d'extrême droite est de présenter ce caractère « attrape-tout », condition de son aptitude à faire cohabiter les diverses facettes d'une même contre-révolution conservatrice. Ces extrêmes-droites se jouent de toutes les oppositions : elles peuvent se dire « de droite » et refuser en même temps l'opposition gauche/droite, elles peuvent se dire « capitaliste » et « anticapitaliste », « productiviste » et « écologiste », « nationalistes » et « antinationalistes », « révolutionnaires » et « conservatrices », etc. Ce caractère « attrape-tout » a toujours été une caractéristique essentielle des courants fascistes. Le fascisme a besoin de cette dépolitisation, de ce flottement idéologique qui seul lui permet de détourner les masses de la lutte des classes pour lui offrir des boucs émissaires (le juif, l'immigré, l'assisté, l'Europe des technocrates, etc.). Il y a certes en apparence du neuf dans les discours extrémistes actuels (encore faudrait-il nuancer en ce qui concerne l'homosexualité) mais ils font pour l'essentiel du neuf avec du vieux. Jean-Pierre Faye avait montré dès 1972 dans *Langages Totalitaires* l'utilisation systématique de locutions comme la haine du « Système » (avec une majuscule) et la dénonciation des « hommes du Système » et ceci dès la phase d'incubation prénazie. Ces termes ne sont pas des concepts scientifiques mais des « mots-poisons » qui disent beaucoup plus que ce qu'ils semblent de prime abord désigner, des termes qui disent autre chose que ce qu'ils semblent devoir dire immédiatement.

On ne comprendra jamais totalement le fascisme, écrivait, en 1975, notre ami Jean-Marie Vincent : « *le nazisme reste largement une énigme pour la conscience européenne* ». J'ajouterais que même si on ne le comprendra jamais totalement, tant il prend appui notamment sur des archétypes profonds, comme la peur de l'autre, on peut le comprendre suffisamment pour savoir le combattre. Nous nous inscrivons aussi en faux contre toute idée de banalisation des thèses du FN. Nous ne devons jamais accepter l'idée que voter F-haine serait un vote banal. Les « experts » ont une responsabilité considérable dans cette banalisation du vote FN, car à force de répéter qu'il ne s'agirait que d'un vote de protestation, d'un vote sans engagement, d'un vote sans conséquence, ils ont contribué à banaliser les thèses qui sont celles du FN et, par conséquent, celles de ses électeurs. Les électeurs qui votent FN le font toujours en connaissance de cause... du moins autant que ceux qui votent pour l'UMP, le PS ou le Front de gauche. C'est pour certains par adhésion ouverte, par exemple aux thèses islamophobes, et pour d'autres parce que ces thèses ne les gênent pas au point de modifier leur vote. Cessons de prendre les gens pour des idiots, prenons enfin leur vote au sérieux. Le vote FN existe parce que les gauches ont perdu la bataille du vocabulaire et avec elle celle des idées, de l'hégémonie. Nous en sommes au point où nous devons recommencer par le commencement c'est-à-dire construire une contre-hégémonie car ce n'est pas le vote FN qui est devenu banal, au sens de privé de signification, mais ses thèses abjectes qui se sont banalisées, massifiées, sans rien perdre cependant de leur dangerosité. Nous ne construirons pas seulement cette contre-hégémonie dans le ciel des idées mais sur la terre des expériences. Nous

devons faire et pas seulement dire. Le FN est en effet comme un poisson dans l'eau dans une société qui fonctionne au mépris, à l'exclusion des plus nombreux. Faisons de nos territoires des lieux de bonne vie, faisons de nos organisations des lieux de fraternité, des lieux d'amitié, asséchons le marais propice à la bête.

La force du FN c'est l'abondance des mots poisons qui intoxiquent notre imaginaire. Le mot immigré est ainsi devenu progressivement une catégorie raciale puisqu'il désigne des enfants nés en France mais jamais des cadres étrangers. Le FN progresse chaque fois qu'on accepte la banalisation de ses stéréotypes. Le FN progresse chaque fois que certains disent qu'il pose les bonnes questions mais apporte de mauvaises réponses. Souvenons nous que Malraux disait que peu lui importait qu'on partage ses réponses, dès lors qu'on ne pouvait plus ignorer ses questions. Les médias dominants ont une responsabilité considérable dans la progression du vote FN par la façon dont ils sélectionnent et traitent au quotidien l'information. L'ascension médiatique de Le Pen a été antérieure à son ascension électorale... Mitterrand avait bien compris ce fonctionnement lorsqu'il imposa la présence de Le Pen dans les médias dans le but de diviser électoralement la droite. Puisque la victoire du FN tient davantage à la nature de ses questionnements plutôt qu'à ses non-réponses, nous ne serons efficaces dans le combat contre Le Pen que si nous refusons la dichotomie entre les dirigeants du FN non fréquentables et ses électeurs qui, eux, le seraient.

Cette opposition faussement bienveillante est un bien mauvais coup contre la démocratie et les milieux populaires. Elle sous-entend déjà que les votes populaires seraient moins rationnels, sérieux, que ceux des élites. Nous avons eu une démonstration caricaturale de cet axiome avec les réactions scandalisées des élites face au rejet populaire du Traité constitutionnel européen lors du référendum de 2005. Nous devons mettre un coup d'arrêt à la déculpabilisation du vote frontiste, ce fut d'ailleurs le grand mérite des manifestations qui ont suivi le 21 avril 2002. Je me souviens alors comment certains électeurs frontistes de ma famille étaient devenus subitement honteux et comment ils avouaient regretter leur vote. La seconde idée fautive est de considérer que le vote FN serait un vote populaire. Nous devons une fois encore le répéter il n'y a pas de surreprésentation du vote Frontiste au sein des milieux populaires et notamment ouvriers en raison simplement de l'importance de leur non-inscription sur les listes électorales et de leur abstention. Si le FN obtient 30 % du vote des chômeurs mais que seulement la moitié d'entre eux vote, son score réel est de 15 %. Le véritable danger ce n'est donc pas la surreprésentation des pauvres/exclus dans le vote FN mais la non-participation électorale des « non-frontistes », autrement dit l'abstention de gauche. Entendons nous bien, ce ne sont pas les abstentionnistes des gauches qui sont fautifs, mais les partis des gauches qui ne savent plus leur donner envie de voter ! Compte tenu des taux d'inscription sur les listes électorales et des taux de participation, la catégorie sociale qui vote le plus pour le Front national est celle des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise ». Le vote frontiste n'est donc pas un vote populaire et encore moins un vote en faveur du peuple, comme aimerait le faire croire la notion de vote populiste. Dire cela ce n'est pas refuser



de voir qu'existe aussi en France un vote « petit blanc », celui notamment des centaines de milliers de petites gens menacées par les dictats du système capitaliste et de ceux qui le servent, tant à gauche qu'à droite, et qui s'en prennent à plus faible qu'eux. Signe que nous n'avons pas su faire partager une lecture politique de la société en termes de lutte des classes et que nous avons laissé s'imposer une lecture raciale, une lecture essentialiste. Peu importe qu'on mette en avant les différences de religion ou de cultures... le résultat politique est en effet le même. Il ne s'agit donc pas de dénoncer le vote frontiste d'anciens électeurs de gauche, notamment communistes, mais la perte de tout ce qui faisait les valeurs de cet engagement. Les électeurs du FN ne sont pas des enfants perdus de la gauche mais les bâtards des gauches perdues. Le FN n'est pas « socialement à gauche » et « culturellement de droite » comme il aime le laisser croire. Il est tout entier de droite. Souvenons-nous que les régions les plus frontistes ne sont pas celles qui connaissent les plus forts taux d'immigration, mais celles où les fantasmes sur les banlieues, les odeurs, la polygamie, le foulard sont les plus forts...

De la même façon que nous devons refuser l'idée d'un vote extrémiste banal, nous devons combattre l'idée que le vote FN relèverait d'un populisme de droite. Si par populisme, on entend « hystérique », ou mieux encore irraisonné, il faut alors pousser l'analyse plus loin, car,

comme nous l'avons vu, ce caractère attrape-tout, c'est-à-dire ce caractère désidéologisé n'est pas spécifique au peuple mais au fascisme. Mais si par populisme on entend populaire, à la façon du mouvement populiste nord-américain ou de ce que fut le populisme russe d'avant 1917, alors il faut répéter que ce vote FN n'est d'aucune façon un vote populaire au sens de social. Ceux qui ont tout à perdre à la victoire non seulement électorale du FN mais déjà à sa victoire idéologique au sein des droites, ce sont les plus faibles, ce sont les milieux populaires, ce sont ceux qui bénéficient de la redistribution sociale donc de la fiscalité, ce sont ceux pour lesquels la première richesse ce sont les services publics. Prenons garde à ce que l'histoire nationale ne sonne pas bientôt le troisième coup d'une véritable tragédie historique. Le premier coup fut en mars 1998, l'élection de cinq (puis de quatre) élus de la « droite républicaine » aux postes de Présidents de régions avec les suffrages des frontistes. Ce premier coup signifia la fin programmée du « pacte républicain ». Nous avons vu depuis ce qu'il en est advenu. Le deuxième coup fut la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en 2002. Ce deuxième coup signe l'éventualité de la disparition possible de toute gauche. Parions que le troisième coup prendra la forme d'un mariage entre la droite traditionnelle et le

FN... même si nous ignorons sous quelle forme il sera célébré. Marine Le Pen amène vraiment le pire.

Nous ne mènerons pas ces combats sans vous. Nous avons besoin de vos témoignages, nous avons besoin de vos courriers, nous avons besoin de votre réabonnement ! Sachez que chaque abonnement perdu nous met véritablement en grand danger. N'attendez pas le prochain numéro de septembre pour nous aider à exister ! Passez un bel été : abonnez-vous ! **Paul Ariès**

1. Maxime et Frédéric Vivas, *Marine le Pen amène le pire*, éditions Golias, 2014.

Le contrôle des populations : souriez vous êtes fichés !

Le profilage peut être défini comme un contrôle indirect des individus à partir des informations prélevées sur eux. L'ouvrage d'Armand Mattelart et André Vitalis retrace l'histoire de ce type de contrôle bien antérieur à l'informatique, depuis le livret ouvrier sous Napoléon jusqu'aux écoutes de la NSA, l'agence de sécurité américaine. Grâce à cet effort d'historisation et une analyse approfondie de la situation actuelle du fichage public mais aussi privé, il propose une caractérisation de notre présente condition post-orwellienne.

L'histoire du profilage commence au milieu d'un 19^e siècle qui voit le triomphe du libre échange et de la démocratie libérale dans certains pays comme la France. On pouvait penser que dans des sociétés basées sur l'autonomie et la participation des citoyens, le contrôle serait réduit au minimum. Or, on constate qu'il n'en est rien et que les avancées démocratiques et les progrès des droits de l'homme ont toujours été accompagnés par de nouvelles modalités de contrôle qui en limitent et compromettent les effets. Ce sont les catégories marginalisées, « les classes dangereuses » qui ont été visées en priorité. Les phénomènes de l'errance et de l'immigration ont focalisé l'intérêt des pouvoirs public à travers la fiche de police, le livret ouvrier ou encore le carnet de circulation des nomades. Tous ces dispositifs permettaient de faire en sorte pour reprendre une formulation de Michel Foucault, que la sécurité contrôle la liberté. « *Rien n'est plus utile à l'Etat qu'une liberté connue et une surveillance cachée* » constatait déjà, en 1787, le physiocrate Pierre-Samuel Dupont de Nemours. Avec la révolution industrielle, la fabrique et l'atelier deviennent des lieux d'expérimentation des appareils de pointage des allées et venues des travailleurs et du chronométrage de leurs

gestes afin de maximiser les rendements. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Etat-providence a contribué à réduire la pauvreté mais en classant et numérotant les bénéficiaires des prestations distribuées. L'immédiat après-guerre c'est aussi la guerre froide et les impératifs de la sécurité nationale. L'Etat américain édifie un complexe militaro-industriel au sein duquel s'inventent les grands systèmes téléinformatiques qui vont servir de matrice à l'ensemble des futurs dispositifs de surveillance massive. Sur fond de néo-libéralisme, l'informatique permet une véritable révolution du contrôle précisément analysée, qui va concerner désormais, l'ensemble de la population. Cette mutation se poursuit aujourd'hui avec l'appropriation des technologies numériques par des monopoles privés à l'échelle mondiale. Malgré la volonté proclamée des Etats de limiter les usages liberticides de ces technologies, on observe une désynchronisation de plus en plus manifeste entre les rythmes des processus automatiques et ceux des efforts juridiques visant à se protéger de leurs abus.

Surprenante et naturellement inquiétante est l'hypersurveillance dont font l'objet les citoyens des sociétés démocratiques. Assimiler ces sociétés à des sociétés de surveillance dominées par un Big Brother totalitaire est aller un peu vite en besogne. Après le récent scandale des écoutes de la NSA, cette référence à Big Brother reprise par la plupart des discours dénonçant les dérives liberticides des nouvelles technologies d'information, constitue un obstacle pour penser notre présente situation. La reprise d'une critique historiquement située dans un contexte totalitaire ne permet pas d'appréhender ce qu'il y a d'inédit dans le mode de gouverner en gestation. La démesure des stratégies de sécurité nationale formulées par les Etats mais aussi la dissémination de la raison marchande au plus profond de la quotidienneté néolibérale, contribuent à l'essaimage contemporain du profilage des populations. Cette modalité de surveillance signifie un profond changement par rapport à l'architecture disciplinaire qui

**Armand Mattelart et André Vitalis
sociologue**

l'a précédée. Alors que les dispositifs de la discipline procèdent par contrôle direct en toute transparence et exigent de l'individu un travail sur lui-même pour s'adapter aux normes, le profilage est opéré à l'insu de la personne. Il est invisible. L'invisibilité conditionne son efficacité et explique sa banalisation. La visibilité disciplinaire induit une relation qui s'établit sur un commandement de comportement, alors que l'invisibilité des technologies numériques laisse apparemment libre un individu surveillé en permanence.

L'architecture des nouveaux dispositifs de contrôle de l'Etat-surveillant

On a assisté en France au cours de la première décennie du nouveau millénaire, à la mise en place des fondements d'un nouvel ordre de contrôle que l'on peut appréhender à partir des trois principaux objectifs poursuivis. Prises isolément, les différentes mesures prises par l'Etat-surveillant peuvent être contestées par rapport à l'amointrissement des libertés qui en résulte, mais seule une vue d'ensemble, permet de comprendre véritablement leur portée. Un premier objectif a trait à l'amélioration de l'identification des individus, en recourant en sus des identifiants nationaux et à une identification biométrique. Un deuxième objectif est relatif à la généralisation des fichiers et des banques de données sur les personnes, dans tous les secteurs d'activité, en faisant sauter les verrous juridiques et techniques empêchant les interconnexions. Le troisième objectif concerne la mise en oeuvre des moyens automatisés les plus efficaces, pour détecter à partir des informations collectées, les individus potentiellement dangereux..

L'amélioration de l'identification des individus a été l'objet d'une attention gouvernementale continue. Après l'abandon comme identifiant unique, du numéro NIR, dont la CNIL avait limité l'utilisation au secteur social, les administrations ont dû recourir à des numéros spécifiques pour effectuer le rapprochement de leurs

fichiers. En 1980, a été créé un numéro du contribuable ; en 1993, un numéro national d'identification des étrangers ; en 1997, un identifiant national élève ; en 2009, un identifiant national de santé. En 2004, L'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), recommande aux Etats, d'incorporer dans les documents de voyage, des données biométriques lisibles à la machine ainsi que de recourir à des puces sans contact pour stocker ces données. La biométrie basée sur des paramètres interchangeables et objectifs, qui constitue une clé idéale pour connecter entre eux des fichiers établis sur la même personne est devenue au fil des ans, l'élément clé d'un système d'identification au niveau mondial, particulièrement en matière de criminalité et de contrôle des flux migratoires. Deux fichiers biométriques ont été créés en France dans le domaine judiciaire qui, par l'ajout ultérieur de finalités supplémentaires, ont vu croître le nombre des individus concernés : le fichier automatisé des empreintes digitales créé en 1987 et le fichier national des empreintes génétiques créé en 2004.

Plusieurs projets ont eu pour objectif de créer un fichier biométrique de toute la population. En 2005, une réforme INES (Identité nationale électronique sécurisée) vite abandonnée à la suite de nombreuses critiques, proposait la création d'une carte d'identité biométrique. Une loi du 6 mars 2012 relative à la protection de l'identité, semble enfin parvenir à l'objectif visé, en créant un fichier central d'empreintes biométriques concernant toute la population. Le Conseil constitutionnel, saisi quelques jours après le vote de la loi, devait censurer la disposition créant ce fichier biométrique qui selon lui, porte une atteinte au droit à la vie privée qui n'est pas proportionnée à la finalité déclarée.

Malgré l'abondance en données personnelles apportée par des milliers de fichiers déjà implantés et par les technologies de traces (carte bancaire, téléphone portable, géolocalisation, internet), le fichage s'est poursuivi et généralisé au cours des années 2000. Une politique d'implantation de nouveaux dispositifs, a été méthodiquement appliquée. Une approche dite volontariste en matière de vidéosurveillance, a permis d'installer des milliers de caméras dans les espaces publics. L'implantation de nouveaux systèmes de fichage touche tous les secteurs d'activité. La police a

bénéficié de la mise en place de nouveaux systèmes d'informations notamment le fichier EDVIRSP et le traitement « *Prévention des atteintes à la sécurité publique* » créé en 2009. Dès trois ans, les enfants sont enregistrés par les directeurs d'école, dans un fichier Base-élève, dont l'expérimentation a commencé en 2005. Une loi de juillet 2011 relative aux personnes



faisant l'objet de soins psychiatriques, prévoit la création d'un fichier national HOPSI, où seront enregistrées les personnes hospitalisées d'office, par décision administrative. Dans le domaine de la santé, la création du DMP (Dossier médical personnel) expérimenté depuis 2004, entraîne la constitution d'un gigantesque fichier des données de santé, dont il est difficile pour le moment, d'identifier tous les usages. Les gouvernements successifs ont cherché par ailleurs, à partir du milieu

des années 1990, afin de pouvoir connecter les fichiers d'administrations différentes, à contourner la doctrine limitative de la Cnil sur l'utilisation du numéro NIR. En 1997, un projet de loi propose l'interconnexion des fichiers fiscaux avec les fichiers sociaux. En 1998, une loi des finances autorise l'interconnexion des tous les fichiers des administrations fiscales. La modification de la loi intervenue en 2004, qui limite les prérogatives de la Cnil, donne au pouvoir exécutif, une plus grande liberté pour effectuer les interconnexions qu'il souhaite et dont il ne s'est pas privé, en matière d'immigration, d'aide sociale ou d'éducation. Une loi de simplification et d'amélioration du droit, votée en mai 2011, va encore augmenter cette liberté en autorisant l'interconnexion de fichiers de toutes les administrations.

Les méthodes informatiques de détection et d'aide à la décision les plus efficaces vont être mobilisées pour traiter l'énorme masse de données rassemblées. La méthode de gestion par profil utilisée abondamment par l'administration fiscale, les banques ou la prospection commerciale va être utilisée pour évaluer la dangerosité potentielle. Ainsi pour évaluer le degré de « *dangerosité criminologique* », la loi sur la rétention de sûreté de 2008, afin de maintenir en détention un condamné ayant déjà exécuté sa peine, met en place des « *commissions pluridisciplinaires* » qui auront à leur disposition les résultats de méthodes cliniques mais également de méthodes informatiques dites « *actuarielles* ».

Les capacités de tri de l'ordinateur vont en outre être mobilisées pour discriminer une partie de la population à qui sera réservée un traitement particulier, compte tenu de son comportement. La constitution de répertoires d'identification spécifiques, montre une volonté de suivre la longue trajectoire de l'assuré social, du malade ou de l'élève. Cette trajectoire connaissant des ratés ou des déviations, le suivi peut toujours laisser place à une intervention. Par exemple, dès les premières manifestations de comportement inapproprié, l'élève sera inscrit dans un « Fichier des décrocheurs » pour, grâce à des mesures adaptées, tenter de le remettre sur le droit chemin.

Pour améliorer l'efficacité des méthodes, de très nombreux projets de recherche experte qui réunissent des laboratoires universitaires et des entreprises autour du

thème des innovations et la réforme de l'Etat, des normes, des Administrations et des technologies ont été financés depuis 2008, afin de mettre au point des outils permettant d'automatiser la détection des comportements déviants et anormaux.

En voici une liste :

- le projet CANADA (Comportements Anormaux : Analyse, Détection, Alerte) relatif à l'élaboration d'un dispositif de surveillance par caméra vidéo pour réaliser une détection automatique des comportements anormaux ;

- le projet CAHORS (Cotation, Analyse, Hiérarchisation et Ontologie pour le Renseignement et la Sécurité) de filtrage, analyse et structuration des données textuelles sur internet, pour surveiller les menaces diffuses et les réseaux sociaux à portée criminelle ;

- le projet MOCA (Modélisation psychologique et prédiction des comportements individuels et collectifs dans les catastrophes urbaines) de compréhension et de prédiction des comportements des individus, des populations et des institutions en cas de catastrophe, notamment dans le cas d'une attaque terroriste ;

- le projet IAAIS (Imagerie Active Améliorée pour une Identification plus sûre) d'identification des suspects par l'utilisation des images proches issues d'un capteur ;

- le projet QuIAVU (Qualité des Images pour les applications de vidéosurveillance) pour déterminer les critères de qualité des images prises par les systèmes de vidéosurveillance afin de garantir l'analyse a posteriori de ces images ;

- le projet SCARE-FACE (Caractérisation sémantique et recherche de visage) pour réaliser des outils d'aide à la recherche d'individus dans des lieux publics déjà équipés de réseaux de caméras de vidéosurveillance, dans l'élucidation des délits ;

- le projet SMARTVISION (Système multi senseurs de détection d'objets cachés pour une meilleure gestion du flux passager) pour améliorer la sécurité aéroportuaire et les équipements actuels de contrôle des passagers aux postes d'inspection ;

- le projet VIGIES (Visualisation Interprétation et Gestion des Interceptions électroniques) pour l'amélioration des processus utilisés dans le cadre des interceptions légales ;

- le projet FILTRARS (Filtrage, Indexation et Recherche Sémantique) pour détecter et analyser des termes implicites ou des stratégies de dissimulation.

Dernier exemple : le projet SAIMSI (Suivi Adaptatif Interlingue et Multi Sources des Individus) dont l'objectif est de « *développer une plateforme d'intégration d'informations multi-sources ouvertes multilingues concernant des personnes pour la détection de signaux faibles ou de situations à risque dans le cadre de la protection des citoyens* ».

La liberté sur internet au prix du contrôle

La révolution numérique est ambivalente car les libertés nouvelles qu'elle permet vont de pair avec un accroissement du contrôle social. Le double caché de la société de l'information est la société de contrôle. Internet facilite la participation mais c'est en même temps un système qui dépossède les internautes de leurs données. Tout support numérique (réseau de télécommunication mais aussi cartes bancaires ou téléphones portables) comporte une caractéristique fondamentale : il garde trace des différentes transactions effectuées, que cela concerne les traces du passage dans tel lieu et à telle heure, les traces de l'accès à tel service ou à telle banque de données. Ces traces ne sont pas immédiatement perceptibles pour l'utilisateur qui ignore le plus souvent leur captation, leur stockage et leur traitement. Cette production automatique et invisible d'informations personnelles, constitue une ressource commerciale de premier ordre. Connaissant grâce à elles le goût des individus, leurs centres d'intérêts ou leurs opinions, le marketing peut établir des profils et des segmentations comportementales.

Le recueil et le traitement de ces traces est si l'on peut dire, le prix de la gratuité des services offerts sur internet. L'individu numérique jouit sur le réseau de la plus grande liberté mais sous le regard de puissances économiques et policières. L'exemple du moteur de recherche Google est à cet égard particulièrement éclairant.

Les traces laissées par ses millions d'utilisateurs dont 25 millions de Français, sont stockées et traitées dans 30 énormes centres de données et de calcul répartis à travers le monde. Le traitement de ces données à partir de mots clés, permet à l'entreprise de se rémunérer sur les publicités contextuelles qui apparaissent en marge des réponses faites lors d'une requête. La plus grande liberté d'action renvoie paradoxalement à la plus grande possibilité d'observation et d'analyse.

Une cartographie planétaire des identités

Cette cartographie planétaire des identités porte gravement atteinte au droit à la vie privée que les nombreuses lois informatique et libertés intervenues depuis trente ans, se montrent incapables de protéger. L'entreprise après avoir voulu garder indéfiniment ces données a bien voulu dernièrement en réduire la durée de conservation à 9 mois. Le problème de la propriété des données produites par la numérisation des supports n'est jamais posé. La centralisation et le traitement des données personnelles par des entreprises privées porte atteinte au droit à l'intimité des personnes mais comporte aussi des intérêts pour la gestion collective. Ainsi, alors que Google n'entend rien au mécanisme de propagation des virus, cette entreprise peut pourtant prévoir deux semaines avant les autorités sanitaires compétentes, le degré de propagation du virus d'une grippe.

La numérisation des supports permet la mise en place d'un modèle inédit de surveillance qui est d'autant mieux supporté qu'il est invisible et qu'il n'est pas aux mains d'un unique ficheur. Les buts de cette surveillance sont essentiellement commerciaux et sécuritaires. C'est une surveillance de masse qui repose sur la captation et le traitement des traces de plus de 1,5 milliards d'internautes. C'est une surveillance d'anticipation où il s'agit surtout de prévoir le comportement de l'individu pour déterminer des stratégies très ciblées pour l'influencer dans ses achats ou pour prendre les mesures nécessaires en cas de comportement déviant. On le voit, l'internaute et l'utilisateur de supports numériques est un individu qui jouit d'une grande liberté mais c'est aussi un individu qui est devenu un suspect et une cible commerciale. □ Auteur de *Le profilage des populations*, éd. La Découverte, 2014

Résistances :

Il faut restaurer l'autorité de la CNIL

Armand Mattelart et André Vitalis
sociologue

L'association CECIL (Centre d'étude sur la citoyenneté, l'informatisation et les libertés) créée en 2007, vise à donner une assise solide et permanente à l'étude critique de l'informatisation de la société et aux interventions citoyennes dans ce domaine. En 2008, à l'occasion de la très forte contestation du fichier policier EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale), elle prend la mesure de l'abaissement de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Depuis le début des années 70, la mise sur ordinateur des renseignements personnels a suscité de grandes inquiétudes comme lors de la mise en place de systèmes comme SAFARI ou GAMIN. L'émotion provoquée par le fichier EDVIGE montre aujourd'hui que ces inquiétudes persistent même si depuis 1978, est intervenue une législation protectrice avec notamment la création de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Il faut remettre en cause ce fichage policier indécent mais, au-delà de cette priorité, il convient de prendre la mesure de l'abaissement de la CNIL qui n'a pas pu remplir dans cette affaire, sa mission de protection de la vie privée et des libertés des individus. Peut être, EDVIGE ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir alors que cet abaissement de l'autorité censée nous protéger a toutes les chances de perdurer.

Edvige comme révélateur de l'abaissement de la CNIL.

Il faut revenir en arrière pour comprendre comment a pu être mis en place un fichier aussi contestable dans ses finalités et aussi dangereux dans son contenu. La loi du 6 janvier 1978 qui a créé la CNIL a été modifiée en 2004 pour la mettre en conformité avec une directive européenne de 1995 sur la protection des données



personnelles. Cette mise en conformité a servi de prétexte pour amoindrir les pouvoirs de l'autorité de contrôle. Dans une tribune libre intitulée « Il faut sauver la loi informatique et libertés », publiée par « Le Monde » le 14 août 2004, d'anciens membres éminents de la CNIL faisaient part de leurs craintes quant à la portée des modifications qui allaient intervenir et qui selon eux, se traduiraient par un affaiblissement du niveau de protection. La création d'un fichier comme EDVIGE montre qu'ils avaient vu juste et que leurs

craintes étaient justifiées. Une modification qui supprimait la procédure de l'avis conforme lors de la création de fichiers intéressant la sécurité publique, la défense et la sûreté de l'Etat, avait particulièrement retenu leur attention.

Alors que dans la loi intervenue en 1978, ces fichiers qui comportent par définition des informations très sensibles, ne pouvaient être créés que par un décret en Conseil d'Etat après un avis conforme de la CNIL, cet avis dans la loi modifiée devient

purement consultatif. Le Conseil d'Etat et le gouvernement peuvent ou non, en tenir compte. L'autorité de contrôle perd ainsi un pouvoir essentiel de co-décision pour la création des fichiers les plus sensibles. On compare l'émotion provoquée par la découverte du fichier Edvige avec celle qui s'était manifestée en février/mars 1990 lorsque furent publiés deux décrets relatifs aux traitements des Renseignements généraux. Les deux situations sont pourtant très différentes. En 1990, il s'agissait de légaliser la collecte et le stockage par la police de données sensibles mais après des années de discussion entre le ministère de l'intérieur et la CNIL qui avant de donner un avis conforme, avait fait préciser les finalités et avait écarté les modalités les plus contestables. En 2008, nous avons d'un côté, la publication de l'avis de la CNIL et de l'autre, la publication du décret de création d'Edvige qui ne retient de l'avis que ce que le ministre de l'intérieur a bien voulu retenir. A la lecture de ce texte, on se trouve devant l'expression d'une logique policière entière et brutale qui n'a pas été suffisamment confrontée, comme cela aurait été inmanquablement le cas dans la procédure de l'avis conforme, aux argumentaires et objections de défenseurs de la vie privée et des libertés. Certes, cette façon de procéder n'a pas que des inconvénients puisqu' elle réactive une problématique informatique et libertés que l'on pouvait croire oubliée et sans grande importance et qu'elle la replace au centre du débat public !

Les plus dangereux et les moins contrôlés des fichiers : les fichiers de la police

Certaines modifications intervenues en 2004 améliorent la situation comme le renforcement des contrôles sur place ou les nouveaux pouvoirs de sanction donnés à la CNIL. Cependant ces améliorations ne peuvent faire oublier la régression que constitue la suppression de l'avis conforme pour les fichiers policiers, au moment stratégique de leur création. Ces fichiers constituent en effet, les fichiers les plus dangereux pour les libertés individuelles. Paradoxalement, ce sont les fichiers les moins contrôlés. Au nom de la raison d'Etat et d'une tradition régaliennne, ils bénéficient depuis toujours, d'un allègement de la protection en ce qui concerne la transparence des traitements ou l'exercice du droit d'accès. Pendant plus de 25 ans

d'application de la loi, avec le secteur bancaire, c'est le secteur d'activité qui s'est montré le plus réfractaire à la nouvelle culture informatique et libertés. Il a fallu attendre parfois plus de dix ans pour que les principaux fichiers de la police et de la défense soient régularisés : les fichiers de la défense, de la sécurité extérieure et de la surveillance du territoire l'ont été en 1986 et les fichiers des Renseignements généraux et du terrorisme en 1991. Créé dans son principe par une loi de 1995, le STIC, mégafichier qui recense toutes les personnes ayant été concernées par une procédure judiciaire, a été mis en place dès cette date, alors que le décret qui l'autorise n'est intervenu que six ans plus tard.

Depuis septembre 2001 et la centration sur les problèmes de sécurité, on a assisté à une multiplication de fichiers de police dont les finalités, au fur et à mesure, ont été revues et élargies. Aux fichiers classiques de la Direction de la surveillance du territoire, des Renseignements généraux, au fichier des personnes recherchées, au fichier du terrorisme ont été ajoutés le mégafichier STIC qui recense 5 millions de personnes, le fichier national des empreintes génétiques, le fichier des personnes souhaitant héberger des ressortissants étrangers, le fichier des empreintes digitales des demandeurs de visa, cette liste étant incomplète et loin d'être close. Avant les modifications apportées en 2004, le ministère de l'intérieur pour contourner la procédure de l'avis conforme, a emprunté la voie législative en faisant voter la création de ses nouveaux fichiers par le Parlement. Parlement contre CNIL ou en d'autres termes, pot de fer contre pot de terre : le combat était inégal et a conduit à la marginalisation de la commission.

La contestation de l'autorité de la CNIL

Depuis 1995, le pouvoir politique est intervenu pour alléger les contraintes nées de l'application de la loi informatique et libertés. En 1995, le gouvernement a fait voter une loi sur la sécurité qui soustrait la régulation des systèmes de vidéosurveillance dans les lieux publics, au contrôle de la CNIL qui s'estimait pourtant compétente, pour la confier aux préfets assistés de commissions départementales. En novembre 1996, un rapport de deux conseillers d'Etat rédigé pour préparer la transposition de la directive européenne sur la protection des données, reproche à

la CNIL une conception maximaliste de son rôle et conseille de revoir complètement le dispositif de protection pour le rendre moins contraignant en ce qui concerne les fichiers de souveraineté et les interconnexions entre fichiers d'administrations différentes. En 1997, un projet de loi propose d'organiser cette interconnexion entre les fichiers fiscaux et les fichiers sociaux à l'aide du NIR (numéro national d'identification). En novembre 1998, un amendement parlementaire organise, toujours à l'aide de ce numéro, l'interconnexion de tous les fichiers de l'administration fiscale. Les modifications de la loi intervenues en 2004, marquent le point culminant de cette intervention révisionniste du pouvoir politique puisque c'est désormais le régime de protection dans son ensemble qui a été revu à la baisse grâce notamment à l'allègement des formalités préalables.

Finalement, ce qui pose problème est la mince légitimité attribuée à une institution comme la CNIL, première autorité administrative indépendante créée en France. Après l'avoir mise en place, le pouvoir politique fort d'une légitimité considérée comme supérieure, l'a regardée de haut avant de rogner progressivement sur ses prérogatives. Le risque d'inutilité de l'institution est au bout de ce chemin et de cette remise en cause. Il est temps de restaurer l'autorité d'une institution d'un genre nouveau dans le paysage institutionnel, en posant la question de sa légitimité démocratique. Une démocratie sans ce genre d'institution est une démocratie moins riche comme le montre l'exemple des Etats Unis qui en sont dépourvus et où les violations de la vie privée sont beaucoup plus massives. La légitimité électorale dont on connaît maintenant les limites, ne saurait être exclusive. A côté d'elle, on doit reconnaître d'autres formes de légitimité qui témoignent d'un progrès démocratique et notamment ce que Pierre Rosanvallon nomme, en prenant précisément l'exemple de la CNIL, une « légitimité d'impartialité ». Il est urgent de restaurer l'autorité de la CNIL en termes de moyens mais aussi de prérogatives, au regard de la nouvelle forme de légitimité démocratique qu'elle représente. Elle a un rôle indispensable à jouer même si elle ne doit pas avoir le monopole de la défense de la vie privée et des libertés, les individus ayant également leur mot à dire. ☐ Centre d'études citoyenneté, informatisation et libertés (<http://www.lececil.org>)

Les services secrets contre la démocratie

Thierry Brugvin, sociologue

Si les guerres et les mercenaires sont généralement instrumentalisés par la classe des élites des pouvoirs publics et des élites économiques, les services secrets tiennent une place à part au sein du pouvoir militaire. Puisque grâce au secret et à leur pérennité les services secrets servent parfois plus dans l'obscurité du secret, les intérêts économiques des élites capitalistes, que la classe des élites des pouvoirs publics qui elles varient avec les élections et doivent rendre des comptes à leurs électeurs, qui eux recherchent plutôt la transparence de la lumière.

Il y a souvent de fortes collusions entre les intérêts des industriels de l'armement, l'armée et les services secrets. CS est une firme spéciale, où ont « pantouflé » d'anciens hauts responsables de la DST (l'ancien n° 2 Raymond Nart et son adjoint Jacky Debain) (Verschave, 2001 : 145). C'est-à-dire que des anciens membres des pouvoirs publics continuent leur carrière dans le secteur privé, avec le risque d'une perte de l'indépendance de l'Etat et donc de l'intérêt général.

Le brillant stratège du Secrétariat général de la Défense nationale, le général de division Claude Mouton deviendra en juillet 2000, directeur général de Brenco-France, l'entreprise de l'entrepreneur Pierre Falcone. « *Quand il était au sein de Communication et systèmes* », a expliqué Falcone aux policiers, « *il recevait les Angolais qui étaient en formation chez CS, je proposais des espèces pour s'occuper [d'eux]* ». L'intitulé du compte de Mouton ? « Panurge »¹. A Pékin, Brenco est représentée par Thierry Imbot, il est un ancien membre des services secrets, le fils de l'ancien patron de la DGSE et fournit des équipements militaires d'Europe de l'Est au Vietnam et en Birmanie. « *Imbot était durant la fin des années 90, chargé d'opérations de change - de francs CFA en*

dollars - pour des chefs d'Etat africains comme le président congolais Sassou II, grand ami du président angolais »². Grâce à ses « *appuis au sein de la DST ou dans des groupes comme Thomson, le Giat ou la Compagnie des Signaux* », Falcone est devenu « *l'un des plus grands marchands d'armes du monde* »³.

En 1997, les sociétés Simportex et Kopelipa ont acheté en Europe de l'Est pour quelque 3 milliards de francs d'armes, munitions et fournitures diverses. Heureux courtiers : Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak (ce qui conduit le fisc français à leur réclamer 1,25 milliard de franc⁴). Brenco en avait déjà équipé la narcodictature birmane, en affaires avec Total. Le tout « *a été vendu au moins quatre fois le prix habituel du marché pour de tels matériels !* »⁵ Un article de M. Karl Laske dans *Libération* du 21 juillet 1998 intitulé « *La chute d'une barbouze* », évoque l'existence de documents saisis par la justice, lors d'une perquisition au siège d'Elf, par la juge Eva Joly, le 15 mai 1998. Les documents démontreraient les liens entre les services de sécurité d'Elf, des membres de réseaux et le président Sassou N'Guesso. Trois ONG françaises, « Agir ici », « Frères des Hommes » et « Survie » ont écrit aux membres de la mission parlementaire, le 10 septembre 1999 « *En effet, les Transall de l'armée française n'ont cessé de livrer des armes à la faction au pouvoir, - à savoir le président Sassou N'Guesso* »⁶.

Le procès Elf et l'Angolagate : les liaisons dangereuses

On observe donc de nombreux points communs entre les dessous du procès Elf et celui de l'Angolagate et d'autres affaires. Il y a, dans les deux cas, un lien fort entre le marché du pétrole et de l'armement, car ce dernier sert aussi à préserver les intérêts pétroliers. Mais aussi, on relève aussi une collusion entre les services secrets et les intérêts économiques privés, en particulier l'industrie privée de l'armement. Maurice Robert, était chef de la sécurité d'Elf et ancien chef des services secret français en Afrique, pivot du réseau Foccart-Chirac

(Verschave, 2001 : 32). Ainsi, à l'exception de Gaydamak, ex-colonel des services secrets russes (KGB), tous les personnages clés suivants ont été aussi membres des services secrets français : Étienne Leandri, Alfred Sirven, Pierre Lethier, Jean-Yves Ollivier. Certains protagonistes clés, tels le général Mouton, ou l'agent secret Thierry Imbot passant du service de l'Etat à celui des entreprises privées d'armement. Finalement, les intérêts des membres de l'appareil répressif d'Etat (l'armée) et des grandes entreprises convergent, car fondamentalement, elles visent assurer les profits des élites au pouvoir, fussent-ils au détriment des peuples.

Le financement des services secrets s'avère parfois illégal, même dans les États de droit. Les services secrets français et états-uniens notamment, souhaitent souvent disposer de budget plus conséquent. Or, les gouvernements et les parlements ne sont pas toujours disposés à répondre à leur requête. De plus, de nombreuses affaires (677 en 2008) sont classées « secret défense » (de manière légitime ou non) peuvent difficilement être rendues publiques et défendues auprès des parlementaires. Ainsi, François Xavier Verschave explique qu'une partie des actions des services secrets français notamment est financée par du commerce illégal d'armes, de pétrole, de drogue. Par ailleurs, certains présidents africains ont été chaperonnés par un colonel de la DGSE, soi-disant chargé de sa sécurité, et de multiples conseillers français. Par exemple, tous les conseillers du « président » ivoirien Houphouët-Boigny étaient français (Verschave, 2000).

Les services secrets de l'Etat luttent parfois entre eux pour protéger les corrupteurs influents. Le 6 décembre 1998, le fisc perquisitionnait chez Brenco (6 jours avant la police). Mais quelques heures plus tard, une visite inattendue dans leurs locaux, celle de plusieurs hommes se présentant comme des fonctionnaires de la DST. Ceux-ci sélectionnent certains des documents saisis et les emportent⁷, afin de protéger Falcone et Gaydamak. Ce dernier a été « *protégé au-delà de toute prudence par la DST, en raison des portes qu'il lui ouvrait*

en Russie »⁸. « *Falcone fut longtemps intouchable.* » « *Le fait que la DGSE ait pu communiquer à la justice ses synthèses sur Gaydamak et Falcone, traduit le lâchage conjoint de Charles Pasqua par l'Élysée et Matignon* » (Verschave, 2001 : 149). Les services secrets sont aussi utilisés lorsqu'il s'agit de la lutte contre les terroristes réels ou supposés.

Un état de guerre permanent

Créer un état de guerre permanent permet de limiter la démocratie. Le terrorisme, comme « les guerres froides » sont utiles à la conservation de la puissance des États. Se créer un ennemi (réel ou fictif) ou attaquer un ennemi, permet de rassembler toute une nation, sous l'autorité d'un chef ou d'un Etat. Le fait de remettre en cause le sentiment de sécurité vitale, d'une population, créer un réflexe de défense qui relève autant du mécanisme grégaire d'une tribu attaquée, que du nationalisme guerrier. A partir de cet instant, l'autorité du gouvernement, ne peut plus être mise en cause, car cela apparaît alors comme une question de survie du pays. Par conséquent, plus aucun citoyen ne doit désobéir, remettre en cause une décision d'Etat (en manifestant dans les rues par exemple ou encore en faisant acte de « désobéissance civile », par exemple en bloquant de manière non violente les services de l'Etat... Si l'Etat subit ou maintient volontairement, ce sentiment de guerre permanente, alors la démocratie s'étiolle, au profit d'un régime qui se dit démocratique, mais dont les pratiques deviennent de plus en plus répressives et autoritaristes. C'est ce qui s'est passé aux États-Unis et en Occident, pendant la guerre froide, puis à présent contre le terrorisme international.

Certains États dit démocratiques disposent de camps de détention illégaux et enlèvent des citoyens. Plusieurs sources, tel le rapport parlementaire pour le conseil de l'Europe, affirment qu'il y a eu des enlèvements sans procès par les services secrets des États-Unis et de la France notamment et des détentions illégales dans des camps sur des bases secrètes⁹. Par conséquent, ces prisonniers ne disposaient, au début, de quasiment aucune protection, ni d'aucun droit pour leur défense. Il s'agit donc d'un déni des droits de l'homme et de la démocratie. En 2005, la presse américaine (le Washington Post de novembre 2005) et européenne, ainsi que l'ONG américaine

Human Rights Watch a révélé qu'il existait (en plus de Guantanamo), des camps de détentions illégaux et des enlèvements sans procès par les services secrets et des « restitutions extraordinaires » aux États-Unis, en Europe, en Egypte, la Jordanie, le Maroc ou la Syrie. Certains des prisonniers y auraient été brutalisés ou torturés. « Restitutions extraordinaires » est le terme employé officiellement par la CIA. En pratique cela consiste à séquestrer des personnes soupçonnées d'avoir un lien avec le terrorisme, sans que cette accusation ait pu être vérifiée par l'autorité judiciaire.

L'hebdomadaire suisse *SonntagsBlick* du dimanche 8 janvier 2006, affirme détenir un fax du ministère des affaires étrangères égyptien à son ambassade de Londres prouvant qu'il existe des prisons secrètes de la CIA en Europe, où auraient été détenus et interrogés des sympathisants d'Al-Qaida. Ce fax affirme que la Roumanie avait permis à la CIA d'interroger sur son territoire, sur la base de Mihail Kogalniceanu, 23 citoyens irakiens et afghans. Les faits se seraient déroulés sur la, située à proximité de Constantza, un port au bord de la mer Noire. Ce Fax ajoute qu'il existe des centres d'interrogatoire semblables en Ukraine, au Kosovo, en Macédoine et en Bulgarie¹⁰.

« Selon Le Figaro, un biréacteur Learjet a décollé de Keflavik, en Islande, à destination de l'aéroport de Brest-Guipavas (ouest), d'où il serait reparti pour la Turquie, le 31 mars 2002. Le second vol est arrivé le 20 juillet 2005 à l'aéroport de Paris-Le Bourget en provenance d'Oslo, rapporte Le Figaro Il s'agissait d'un Gulfstream III »¹¹

Les prisons secrètes de la CIA

Human Rights Watch précisait de plus que ces centres de détention se trouvaient en Pologne, en Roumanie et en Europe orientale. Certains pays, tels la France, l'Islande, la Norvège et certains États d'Europe, ont accepté que ces prisonniers transitent par leur aéroport ou survolent leur pays. Ils se sont donc rendus coupables de complicité avec ces actions illégales, car contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme et commises par des États dit démocratique. En 2007, Dick Marty, était membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dont il préside la Commission des Affaires juridiques et des Droits de l'Homme. Il a été chargé par cette dernière d'établir un

rapport sur les allégations concernant l'existence de prisons secrètes de la CIA en Europe. Dans ce rapport il affirme que les gouvernements européens ont signé des accords secrets avec les États-Unis, vraisemblablement à la suite de la grande émotion suscitée par les événements du 11 septembre. De même la Confédération Suisse a autorisé le survol de la Suisse, alors même qu'elle savait que des avions de la CIA avait très vraisemblablement abusé de cette concession en transportant Abu Omar, enlevé à Milan, à travers l'espace aérien helvétique; ce qui constitue un acte criminel. D'autres personnes tel Khaled El-Masri, Maher Arar ont aussi subi des « restitutions » secrètes via l'Europe poursuit Dick Marty¹². Ce dernier affirme donc qu'il y a eu des enlèvements sans procès par les services secrets des États-Unis et de la France notamment et des détentions illégales dans des camps sur des bases secrètes. Par conséquent, ces prisonniers ne disposaient, au début, de quasiment aucune protection, ni d'aucun droit pour leur défense. Il s'agit donc d'un déni des droits de l'homme et de la démocratie.

Jean-Jacques Bozonnet souligne que « vingt-six agents américains de la CIA et plusieurs membres des services secrets militaires italiens (Sismi) sont accusés par les tribunaux milanais, d'avoir enlevé, le 17 février 2003, à Milan, un ressortissant égyptien soupçonné de collusion avec des réseaux terroristes. Ex-imam de la principale mosquée de la capitale lombarde, Oussama Moustafa Hassan Nasr, plus connu sous le nom d'Abou Omar, avait été transporté dans une camionnette jusqu'à la base américaine d'Aviano, près de Venise. De là, il avait été transféré, via l'Allemagne, dans une prison en Egypte »¹³.

Ilich Ramirez Sanchez dit « Carlos » Carlos avait lui aussi été enlevé en août 1994, au Soudan par les services secrets français pour y être jugé en France. Le ministre français de l'Intérieur Charles Pasqua avait négocié cette arrestation avec son ami, le leader islamiste soudanais Hassan El-Tourabi, et que l'opération avait été dirigée par le préfet Philippe Parent. Mais il y a plus radical que l'enlèvement, l'assassinat par des États dits républicains.

« Retourner » les opposants ou les assassiner permet aux États de briser les

contre-pouvoirs. Une pratique fréquente dans les dictatures, mais qui existe aussi dans les pays dits démocratiques consiste à "retourner" les opposants ou à les assassiner. Un certain nombre d'opposants ont été assassinés ou ont été suicidés : Ben Barka, André Kiefer en Côte d'Ivoire, le juge Borrel à Djibouti, Sylvanus Olympio en 1963, Thomas Sankara en 1988, Modibo Keita en 1968, Amani Diori en 1974, le ministre Robert Boulin (qui s'est soit disant suicidé), Jean Claude Mery (Affaire des HLM d'Ile de France), etc.

Thomas Sankara, que l'on qualifie parfois, de Che africain, était un grand espoir pour un renouveau socialiste en Afrique. Il est officiellement décédé de mort naturelle. Or, il fut assassiné le 15 octobre 1987, de 12 balles, dont deux dans la tête par des hommes au service de Brice Comporé, son frère adoptif. Il semble que F. Houphouët-Boigny, le président de la Côte d'Ivoire, à l'époque est coordonné l'opération, initiée par les services secrets français. A cette époque de guerre, la guerre froide sévissait encore, même de manière plus discrète. Le fait que le Burkina Faso, dirigé par Sankara, revendique une filiation avec le communisme, des alliances avec Cuba, des idées socialistes et un discours anti-néo-colonialiste, dérangeait fortement. Les plus importants services secrets mondiaux, les anglais, Mossad (Israël), CIA (Usa), DGSE (France), KGB (Urss) et les services de renseignements du Vatican, étaient présents sur le sol burkinabé, afin de veiller à la bonne marche de leurs intérêts. La CIA proposa au Vatican d'échanger ses informations au Burkina, en échanges de données sur les théologiens de la libération, les prêtres catholiques qui luttaient contre les dictatures en Amérique Latine. Ces prêtres étaient trop radicaux, selon du Vatican. Pour parvenir à « retourner Brice Compaoré », un des quatre leaders de la révolution au Burkina Faso, on lança l'opération « pot de miel ». C'est à dire que la nièce F. d'Houphouët-Boigny, fut chargée de séduire Compaoré. Elle réussit à le marier, et progressivement à l'éloigner de Sankara. Les ennemis de Sankara, appuyèrent sur la jalousie de Compaoré, de n'être qu'un second et lui promirent leur soutien s'il renversait Sankara. Ce qui fut fait¹⁴. Ce sont donc les intérêts occidentaux capitalistes qui ont gagné, dont la France est le chef de file dans les zones francophones, mais qui sont épaulés par les Etats-Unis. Les perdants furent les intérêts des défenseurs

de l'émancipation, tel Sankara et les partisans du camp soviétique.

Ce fut pour des raisons relativement proches qu'au Congo Belge, Patrice Lumumba a été assassiné, le 17 janvier 1961, afin de briser un mouvement socialiste qui risquait de se propager à toute l'Afrique¹⁵. La militante Dulcie September a elle aussi été assassinée dans des circonstances analogues aux précédents. Mais « *aujourd'hui, la France officielle n'a toujours pas fait la lumière sur ces événements. Pour s'être mise sur le chemin de cette honteuse collaboration franco/sud-africaine au temps de l'apartheid, Dulcie l'a payé de sa vie. Vingt ans après, se souvenir de son combat, c'est aussi réclamer la vérité en France sur son assassinat, c'est aussi se souvenir de ce dont sont capables, hier comme aujourd'hui, les réseaux français en Afrique* »¹⁶.

Les basses oeuvres du mercenariat

Les mercenaires peuvent aussi être engagé pour des assassinats sur commande. En effet, l'idéologie qui est derrière chaque acte de terrorisme n'affecte pas forcément le mercenaire qui va collaborer techniquement et valoriser ses compétences en échange d'une bonne rémunération. La fonction de tueur à gage peut évidemment convenir à un mercenaire. Les réseaux qui ont assassiné Dulcie September « *s'appuyaient sur le milieu mercenaire de Bob Denard qui régnait à l'époque sur les Comores, et ne faisait jamais rien sans l'aval des services de l'État français. Le chef des « escadrons de la mort » sud-africains, Eugène De Kock, affirmera en 1998 devant la commission « Vérité et Réconciliation » en Afrique du Sud que « les deux hommes qui ont appuyé sur la détente étaient des membres de la garde présidentielle des Comores, l'un étant Jean Paul Guerrier* »¹⁷. L'étendue des connexions franco/sud-africaines est attestée dans plusieurs enquêtes, tournant notamment autour d'un « homme d'affaire » français installé en Afrique du sud, Jean Yves Ollivier, au milieu d'une série de trafics d'armes entre Paris, Pretoria et les Comores, approvisionnant les guerres en Angola, puis plus tard le régime de Sassou N'Guesso au Congo ou le régime rwandais du génocide, (Verschave, 2000 : 137 et 2003 : 199). Ce sont autant les raisons politico-idéologiques qui peuvent expliquer les dérives des pouvoirs militaire et économique, ainsi que les inégalités

mondiales. En particulier, le pouvoir politique exercé par les propriétaires des biens économiques (finance et moyens de production), (les capitalistes) domine largement le pouvoir politique des dirigeants des pouvoirs publics. L'on assiste à une confrontation permanente de la gouvernance militaire, mais aussi économique, financière, idéologique, et celle des pouvoirs publics (nationaux et internationaux). La dimension illégale vient donc renforcer les carences de la gouvernance adémocratique, mais reste finalement secondaire au plan quantitatif, même si elle semble largement sous-estimée. □

Pour aller plus loin, Thierry Brugvin, *Le pouvoir illégal des élites*, Max Milo, 2014

Notes : [1] LHOMME F., L'enquête sur l'Angolagate dévoile l'ampleur du "système Falcone", Le Monde, 24/01/2001. [2] LDC, France : "Affaires africaines" d'État ? 14/12/2000. [3] ROUTIER Airy, Enquête sur une affaire d'État, Le Nouvel Observateur, 28/12/2000. [4] SMITH Stephen et GLASER Antoine Les hommes de l'Angolagate", Le Monde, 13/01/2001. [5] DEMONPION Denis, GUISELN Jean, Les mauvaises fréquentations de Mitterrand l'Africain, Le Point, 05/01/2001. [6] AUBERT Marie-Hélène, BRANA Pierre, BLUM Roland, 13 octobre 1999, Rapport d'information de la commission des affaires étrangères sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental, Assemblée nationale, Documentation française. [7] GUISELN J., « Quand la DST couvait Arcadi Gaydamak », Le Point, 12/01/2001. [8] GUISELN J., « Le début d'une nouvelle affaire d'État », Le Point, 22/12/2000. [9] MARTY Dick (Rapporteur), Rapport sur les détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des États membres du Conseil de l'Europe : 2e Assemblée parlementaire, Commission des questions juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Bruxelles, 7 juin 2007. [10] LE MONDE, « La Suisse aurait la preuve de prisons de la CIA en Roumanie », 09.01.2006. [11] LE MONDE, « Il est tout à fait possible qu'il y ait eu des vols » de la CIA en France, selon le Quai d'Orsay», 02.12.2005. [12] MARTY Dick (Rapporteur), 7 juin 2007, Rapport sur la détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des États membres du Conseil de l'Europe : 2e Assemblée parlementaire, Commission des questions juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Bruxelles. [13] Bozonnet Jean-Jacques, 7 juin 2007, « A Milan, ouverture du procès des agents italiens et américains », Le Monde. [14] AFRIQUE EDUCATION, "La fin de Sankara", Bimensuel international, juin 2007. [15] BRAECKMAN Collette, 2002, Lumumba un crime d'Etat, Eden. [16] ALAIN Mathieu, mars 2008, Il y a 20 ans Dulcie September était assassinée à Paris, Afriques en Lutte. [17] LASKE Karl, 19/02/2000, « Des mercenaires français ont-ils tué Dulcie September ? », Libération.

Enfin une bonne nouvelle : la croissance, c'est fini

Michel Lepasant, philosophe

Le capitalisme et le libéralisme reposent sur des fables. Il y a plus de 300 ans, un médecin hollandais – Bernard de Mandeville – écrivait une Fable des abeilles dans laquelle il expliquait qu'il fallait se résigner à ce que le meilleur des mondes possibles (de Leibniz à Huxley) se réduise à l'empire du moindre mal.

Pour construire une société juste, il vaudrait mieux compter sur les vices privés que sur les vertus. Quelques années plus tard, un philosophe écossais – David Hume – expliquait qu'il serait contradictoire de fonder les règles (générales) de la justice sur un sentiment (particulier) de bienveillance. Ainsi Hume ne dit pas que voler les riches pour distribuer aux pauvres serait, dans certaines circonstances, « juste », il dit juste que dans ce cas particulier, la règle de justice serait inapplicable. Mais alors comment résoudre la difficulté dans le cas où l'exception deviendrait à son tour régulière – résoudre la misère ou le chômage ? Selon Hume, la solution se trouverait d'abord dans la croissance économique sur laquelle il vaudrait plutôt compter que

sur la redistribution ; sans croissance, la redistribution serait inefficace ; et quand la croissance est là, elle deviendrait inutile.

L'économie politique dominante repose aussi sur des fables, en particulier une fable selon laquelle l'argent viendrait conventionnellement résoudre les difficultés du troc généralisé entre des individus naturellement producteurs de surplus qu'ils viendraient spontanément échanger sur des marchés : telle est la « fable du troc ».

Faut-il en déduire que le capitalisme est « fabuleux » ou plutôt s'étonner de l'incroyable capacité du capitalisme à transformer ses fables et ses utopies en réalités ? Puissance performative du storytelling qui, à la différence des mythes des civilisations exotiques, ne raconte pas l'origine mais prédit l'avenir, par la puissance auto-réalisatrice de la fiction. Et c'est ainsi que c'est toujours la croissance qui paraît en solution alors qu'elle est le problème !

Les leçons de l'histoire

Patatras ! Deux ouvrages récents viennent déboulonner cette idole de la croissance. D'abord, celui de Thomas Piketty (qui n'est

pourtant ni décroissant ni même objecteur de croissance), Le capital au XXI^e siècle. On peut en retirer plusieurs leçons. La première est effarante : « *Pendant longtemps, force est de constater que les recherches savantes consacrées à la répartition des richesses se sont fondées sur relativement peu de faits solidement établis et sur beaucoup de spéculations purement théoriques.* »¹ La seconde signale une parenthèse : « *Si l'on remet les choses en perspective historique, il apparaît clairement que c'est la période des Trente Glorieuses qui était exceptionnelle, tout simplement parce que l'Europe avait accumulé au cours des années 1914-1945 un énorme retard de croissance sur les Etats-Unis.* »² La troisième, c'est l'abandon du dogme des 3% de croissance : « *Ceci est une illusion au regard de l'histoire comme de la logique.* »³ D'abord, parce que dans le passé, quand croissance il y a eu, elle a été largement inférieure : « *Au niveau de la planète tout entière, le taux de croissance de la production par habitant a été en moyenne de 0,8% par an entre 1700 et 2012* »⁴. Quant à l'avenir, un scénario de 1,2 % par an dans les pays riches semble optimiste⁵.

Le second ouvrage (lui aussi un livre d'histoire⁶) présente Une autre histoire des « Trente Glorieuses »⁷ : non seulement



cette période de forte croissance ne fut qu'une parenthèse économique mais tant socialement qu'écologiquement, il faudrait plutôt parler des « Trente Ravageuses ».

Les sorties de la religion de la croissance

C'est donc la fin de la croissance qui semble aujourd'hui l'hypothèse réaliste. Mais ce n'est pas suffisant car, depuis le milieu des années 1970, l'humanité consomme plus de ressources que ce que la planète peut renouveler. Le train fou de la croissance va peut-être s'arrêter mais depuis trop longtemps il a dépassé le plafond de la soutenabilité écologique. En 2013, le « jour du dépassement » était le 20 août⁸. La responsabilité politique est donc bien de faire reculer le train en deçà de sa bifurcation catastrophique. Pas question de le demander ou de l'imposer au Sud global à qui le Nord global devra d'abord régler sa dette écologique. C'est au Nord global de s'engager dans la voie de la décroissance : de son PIB comme de son empreinte écologique !

Décroissance globale donc, plutôt que sélective. Bien sûr autant faire décroître en priorité les activités soutenues par la seule logique du productivisme⁹. Mais il faut reconnaître qu'en cas de dépassement global de la soutenabilité écologique, quand bien même nous n'aurions plus que des activités relocalisées, responsables de l'amont des « ressources » à l'aval des « déchets », la décroissance reste le seul choix possible. La question politique n'est même plus là.

Elle réside dans le comment démocratique, dans le prolongement des socialismes utopiques pour qui il ne peut y avoir de transformation sociale que par les expérimentations sociales (et écologiques). Il ne s'agit pas pour les décroissants de désertir le terrain des luttes mais 1/ de les élargir systém(-at-)iquement dans une perspective émancipatrice et 2/ sans attendre une prise préalable du pouvoir, de ne plus collaborer à la fabrication du capitalisme et de se mettre à explorer les alternatives concrètes qui couvrent tous les besoins en humanités : alimentation, logement, santé, transport, éducation, culture... toutes ces interdépendances qui conditionnent une autonomie généralisée de la vie. Elle repose surtout sur notre capacité à retrouver le sens du rêve : à décoloniser notre imaginaire pour retrouver

le goût d'imaginer d'autres mondes possibles, libérés de l'économie, pour rêver des sociétés d'a-croissance. C'est dans cette perspective que les (F)estives organisées par l'AderOC (Association des rencontres de l'objection de croissance), cette année en partenariat avec Recherche&Décroissance, se dérouleront autour de 3 axes :

Axe 1 : Pourquoi décroître ? Pas seulement constater et dénoncer les dégâts mais aussi (se) rendre compte que toute aliénation pointe un horizon de ce que pourrait être une vie bonne, une organisation sociale juste et décente.

Axe 2 : Quels projets pour des sociétés d'a-croissance ? Rompre avec le « réalisme » de la modernité qui ramène la politique au seul calcul de méchants moyens, mais retrouver une définition de la politique par l'idéal : aide imaginari ! Oser des descriptions de ce que les décroissants jugent désirables.

Axe 3 : Quelles transitions, quelles propositions politiques pour décroître ? Eclairés par la multiplicité des idéaux imaginés, comment construire dès maintenant les pistes et les voies buissonnantes, par quelles belles revendications ? □

(F)estives de l'objection de croissance, du 29 au 31 août à Cerbère (66) : La croissance, c'est terminé, vive la décroissance !
Contact, inscription et renseignements :
<http://www.objectiondecroissance.org/>

1. Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil (2013), page 18.

2. *Ibid.*, page 161.

3. *Ibid.*, page 158.

4. *Ibid.*, page 157.

5. Thomas Piketty fait remarquer qu'avec 1% de croissance annuelle, soit plus de 35 % sur trente ans, une société se renouvelle profondément. A nous d'en déduire qu'avec 1 % de décroissance, nous pourrions aussi transformer profondément la société, mais dans un autre sens.

6. Si l'économie dominante s'est construite sur des fables, ne serait-il pas pertinent de re-fonder l'économie politique sur une autre science humaine, qui serait l'histoire ?

7. Sous la direction de Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, La découverte (2013).

8. www.footprintnetwork.org/fr/

9. Jérôme Baschet, *Adieux au capitalisme*, La découverte (2014), pages 90-96.

Nouveautés

Les Hommes révoltés... sur les traces d'Albert Camus



Bon de commande

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire commander « Les Hommes révoltés » au prix de 13 euros (+ 3 euros pour les frais de port)

Veillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte N° 435-3400801-61

L'automobile, fantasme ou liberté ?

Florent Bussy, Philosophe

Il semble que tout ait été dit sur l'automobile. Grand Satan pour les écologistes, elle concentre leurs critiques, parce qu'elle est symbole de l'individualisme, de l'insouciance, du gaspillage qui dominent nos sociétés modernes et des impasses dans lesquelles elles sont engagées. Il est difficile d'échapper au rejet moralisateur d'un instrument, qui certes alimente nos rêves et nous soumet à des illusions, mais qui est, pour le plus grand nombre, simplement indispensable à une vie de qualité, pour le travail comme pour les loisirs. Nous proposons ici une critique tout autre, qui renonce au moralisme et dégage les ressorts psychologiques et politiques de l'omni-présence de la voiture. Seule en effet cette compréhension permet de faire apparaître ce qui, dans l'automobile, produit une dépendance et peut ainsi contribuer à nous en libérer, d'une manière progressive et pragmatique.

Historiquement, l'automobile est l'un des premiers objets de consommation courante qui se soit imposé par étapes dans toutes les couches de la société et sur tous les continents. Elle fait du déplacement, sur des distances autrefois impossibles à parcourir facilement, un fait banal, quotidien (trajet domicile-maison) ou non (week-end, vacances). Elle a transformé notre rapport à l'espace, au temps, aux autres. Elle s'inscrit dans les mutations modernes de la société : individualisme, société de consommation, dévalorisation de l'ancien et de la durée.

L'automobile a d'abord été un objet aristocratique, fabriqué à la main et en petites séries. Les premiers conducteurs parcouraient les campagnes d'Europe



au volant de ce qui était pour l'époque des bolides, sur des routes qui ne leur étaient pas destinées. Mais rapidement, les véhicules ont été produits selon le principe du montage à la chaîne, en très grandes séries, dans les ateliers Ford. Le constructeur doubla en parallèle le salaire de ses employés (« Five dollars a day »), leur permettant d'acquérir les Ford T qu'ils produisaient. Après la « Fée électricité », l'automobile a fait entrer le progrès dans les foyers ... et dans les rues. Dans les années 1910, certains groupes de cambrioleurs et autres criminels se déplaçaient en voiture, quand la police montait à cheval et était encore équipée de sabres.

Aujourd'hui totalement intégrée à l'environnement naturel et urbain, qu'elle a profondément modifié, l'automobile est le symbole de la liberté, de la modernité, de la puissance, mais aussi de l'égalité, parce que si des franges de la population en restent exclues, dans nos sociétés comme dans de nombreux pays du monde, elle a contribué à réduire l'écart entre les riches et les pauvres, les différences de marques présentes sur la route étant plus de degré que de nature. Il est donc non

seulement irréaliste, mais contre-productif de simplement critiquer et de tourner en dérision la généralisation de l'automobile, sous la figure du « beauf » qui vient remplir « le coffre arrière de sa 504 Peugeot, de monceaux de bidocbe » (Renaud, Banlieue rouge). Il convient au contraire de mener une « critique de la raison automobile », qui ne soit pas une critique morale, abstraite, décalée par rapport à la généralisation de la « civilisation automobile », mais qui mette en évidence la manière dont la voiture s'est imposée et nous a transformés et permette ainsi d'en montrer les impasses et les illusions, sans en ignorer en parallèle les bénéfiques.

Nous avons, grâce à l'automobile, fait de la distance une limite franchissable, nous avons soumis l'espace à la route, c'est-à-dire une voie droite, lisse et libre de tout obstacle, nous avons perfectionné, simplifié, banalisé le transport et le voyage. On emploie aujourd'hui sa voiture comme on se lève le matin ou se couche le soir, c'est un acte totalement quotidien. La liberté acquise est extraordinaire, c'est pourquoi de nombreux combats politiques contre les discriminations ont consisté à obtenir

le droit de conduire et à posséder une automobile. Mais ce bénéfice reconnu, qui est au cœur de l'American Way of Life et dont le symbole tragique est le personnage joué par James Dean dans *La fureur de vivre* autant que la vie de l'acteur, il convient de montrer que la généralisation dans les politiques publiques de transports, pour des raisons économiques, à partir des années 60 en Europe, du modèle de l'automobile individuelle, a conduit à faire du « plus loin, plus vite » un principe indiscutable et à dévaloriser les autres modes de déplacement. Que cela nous condamne aujourd'hui à une impasse écologique et sociale, puisque, outre l'effet de serre à laquelle l'automobile contribue largement, il est difficile de revenir en arrière et de limiter l'usage de la voiture, si ce n'est dans certaines zones urbaines. Les transports en commun restent souvent boudés, quand ils existent.

L'automobile et la vitesse qu'elle permet et banalise participent du consumérisme qui nous étirent. La télévision, puis l'aviation civile et internet ont prolongé cette logique. Au point de nous rendre insupportables toute cessation d'activité, comprise comme « temps mort », tout repos, jusqu'à l'alternance du jour et de la nuit. Au « plus loin, plus vite », s'est ajouté le « sans interruption ». La télévision a des programmes de la nuit, les achats sur internet se font sans pause nocturne ni du week-end. Les élites converties à la mondialisation économique ont promu un modèle qui s'est imposé dans les médias et dont l'automobile demeure le fer de lance : lever toutes les séparations comprises comme conservatrices, tourner en dérision les lieux de vie commune comme autant d'esprits de clocher. Christopher Lasch a parlé d'une « révolte des élites » contre tout présence dans un lieu et y a vu un rejet anti-démocratique des traditions populaires : « *Les nouvelles élites sociales ne se sentent chez elles qu'en transit, sur le chemin d'une conférence de haut niveau, de l'inauguration de gala d'un nouveau magasin franchisé, de l'ouverture d'un festival international de cinéma, ou d'une station touristique encore vierge. Leur vision du monde est essentiellement celle d'un touriste - perspective qui a peu de chances d'encourager un amour passionné pour la démocratie.* »¹

Il est inconcevable aujourd'hui de faire disparaître complètement l'automobile,

malgré la pénurie d'énergie qui menace à moyen terme, et de priver chacun du droit au déplacement qu'il a acquis. L'ensemble de l'économie est aujourd'hui fondé sur les échanges et, ne serait-ce qu'au niveau régional, le travail nécessite des déplacements importants depuis les lieux de vie. Pourtant, le modèle de l'automobile pour tous est une impasse et, déjà, la production de voitures neuves est retombée en 2014 au niveau des années 60. Il convient donc de montrer quelles sont les alternatives à la voiture et pour ce faire de stimuler le désir de se libérer de ce qui, en elle, est aujourd'hui contre-productif.

L'automobile est fantasmagique, parce qu'elle nous présente une image de la condition humaine libérée de nombreuses limites qui entachaient le passé, sans qu'elle puisse tenir toutes ses promesses, parce qu'elle rencontre aujourd'hui des limites qu'il paraît improbable de pouvoir franchir. Son usage sera toujours plus coûteux, elle engendre des problèmes de santé publique, elle exige toujours plus d'espace, des routes plus sûres et plus rapides, en une inflation que rien ne semble pouvoir arrêter. Mais elle a apporté de nouvelles libertés, qui ont permis de réduire certaines des aliénations présentes dans les sociétés humaines. C'est pourquoi imaginer des alternatives suppose de ne pas renoncer aux bénéfices de l'automobile, mais de montrer l'intérêt de revaloriser d'autres modes de déplacement, la lenteur, la convivialité et la contemplation. Nous avons tout à gagner à des centres-villes piétonniers, des zones de tranquillité où la voiture serait seulement tolérée pour des usages courts, à retrouver le goût du calme, à être à l'écoute de notre corps, plutôt que toujours l'enfermer dans une carrosserie qui nous rend aveugles et sourds à notre environnement et aux autres. La voiture ne pourra pas de sitôt être abandonnée. Il n'est même pas sûr qu'il s'agisse là d'un objectif souhaitable. Mais il convient de lui donner une place juste, de ne pas être envahi par elle au point d'en être esclave (addiction, accidentalité, souffrances diverses occasionnées), autrement dit d'en reprendre le contrôle, au nom de l'intelligence collective dont la démocratie est synonyme. **Pour aller plus loin** : Florent Bussy, *Critique de la raison automobile*, Libre & solidaire, 2014

1. Christopher Lasch, *La révolte des élites*, trad. Ch. Fournier, Castelnau-le-Lez, Climats, 1996, p. 18.



Offre spéciale abonnement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire m'abonner ou abonner un(e) amie pour un an (10 n°) à **Les zindigné(e)s!** au prix de 40 euros

Veillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx.

Les Zindigné(e)s!
La vie est à nous

Rédaction en chef : Paul Ariès

Secrétariat de rédaction :

Charlotte Belge, Vincent Farnier

Ont collaboré à ce numéro : Armand Mattelart et André Vitalis, Aurélien Bernier, Thierry Brugvin, Michel Lepasant, Florent Bussy, Frédéric Viale, Vincent Liegey, Christophe Ondet, Stéphane Madelaine et Thomas Avenel, Boris Bilia et Hadrien Toucel, Samir Amin, Viviane Point, Véronique Bergen, Yann Fiévet, Mathylde.

Édité par les éditions Golias

BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx

sarl au capital de 50155.73 euros

Crédit Photos : Golias / Tous droits réservés

sauf mention contraire sous la photo

Conception graphique : Cris'créa

Directeur de publication : Luc Terras

Tél : 04 78 03 87 47 **Fax** : 04 78 84 42 03

E-mail : redaction@les-indignes-revue.fr

Internet : www.les-indignes-revue.fr

Impression : Nouvelle imprimerie Laballery (58)

Commission paritaire : 0219 K 91249 -

Dépôt légal à parution - Mensuel 5 €

Pour un protectionnisme écologique et social

Aurélien Bernier, militant démondialiste

« L'ouverture (commerciale) crée de la concurrence, qui crée de la spécialisation, qui crée de l'efficience, qui crée de la croissance, laquelle est porteuse de bien-être. » Ainsi parlait Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans une interview accordée au quotidien « La Croix » en juillet 2013¹. Rarement la fable de la mondialisation heureuse n'a été aussi bien résumée.

Pour l'ancien bras droit de l'ignoble Jacques Delors, artisan du « tournant de la rigueur » du Parti socialiste en 1983 et de l'ultralibéral Acte unique européen de 1986, la dérégulation des mouvements de marchandises et de capitaux – le libre échange – est le seul moyen d'atteindre le bonheur planétaire. De 1948 à l'année 2000, alors que le PIB mondial était multiplié par 7, le volume du commerce international était multiplié par 22. En 2012, les biens et services échangés par delà les frontières pesaient 18 000 milliards de dollars. C'est plus que le PIB de l'Union européenne, c'est dix fois le PIB de l'Inde, cent fois celui du Qatar, mille fois celui du Gabon et plus de dix-mille fois celui du Liberia.

Si le « théorème de Pascal Lamy » était vrai, la pauvreté serait éradiquée depuis belle lurette, l'environnement serait sain, les conditions de travail seraient idéales dans chaque pays. Évidemment, il n'en est rien. Alors, les grandes puissances financières jouent sur un deuxième tableau : la peur. Sans le libre échange, ce serait bien pire. Les États se replieraient sur leurs frontières, les crises se multiplieraient, les guerres menaceraient. Or, si la fable de la mondialisation heureuse a vécu, ce discours catastrophiste est toujours efficace pour convaincre les peuples qu'aucune alternative



n'est possible. Il faut donc rappeler la vraie nature productiviste, néo-coloniale et antidémocratique du libre échange, mais aussi, et peut-être surtout, montrer qu'une certaine forme de protectionnisme n'est absolument pas incompatible avec la solidarité internationale.

Le libre échange, conséquence directe du productivisme

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis craignent comme la peste de subir une crise de la surproduction. Ils doivent reconvertir leur puissante industrie de guerre en industrie civile et le marché américain s'avère trop étroit. En parallèle du développement spectaculaire de la consommation des ménages, les stratèges américains misent sur les exportations et cherchent à instaurer un nouvel ordre commercial libre-échangiste. Ce libre échange a aussi des finalités stratégiques :

il doit servir à contenir la progression communiste, à briser la domination des puissances coloniales européennes sur la scène internationale, et à garantir un « libre » accès aux matières premières des pays pauvres. Voulu par les États-Unis dès les années 1940, le libre échange est donc une conséquence directe du productivisme. Il s'inscrit également dans une logique néo-coloniale : alors que les pays du Sud cherchent à s'émanciper des grandes puissances occidentales, il convient de les garder sous tutelle ; le développement du commerce et des investissements internationaux les rendront totalement dépendants des exportations et des importations.

En finir avec la démocratie

Dès les années 1960 aux États-Unis, et dans les années 1970 en Europe, le libre échange devient l'outil d'une nouvelle stratégie.

Pour tuer dans l'œuf les revendications sociales dans les pays riches, quoi de mieux que la concurrence internationale ? Le développement des transports, de l'informatique, des technologies de communication et de la finance permet de délocaliser certaines productions dans des pays à bas coût de main d'œuvre. En parallèle, la réduction des tarifs douaniers, des quotas, et la déréglementation rendent ces délocalisations rentables. Si l'objectif est d'abord d'augmenter les profits, l'atout majeur du libre échange apparaît vite : il permet, grâce au chantage aux délocalisations, d'éviter toute contrainte écologique ou sociale trop forte, y compris dans les pays riches. Ainsi, lorsque le gouvernement belge tente d'imposer une réduction des gaz à effet de serre à ArcelorMittal, ce dernier menace de fermer ses hauts-fourneaux pour les rouvrir en Inde. Bien-sûr, le gouvernement choisit de préserver les emplois et cède face au diktat du groupe sidérurgique².

Dans cet ordre commercial, les États sont donc devenus impuissants. Impossible de contraindre les firmes à respecter des règles puisqu'elles peuvent délocaliser, impossible de taxer la richesse puisque les capitaux peuvent circuler sans entrave. Aucune politique de gauche n'est donc possible dans un système de libre échange. On peut ajouter le bilan écologique désastreux du commerce international : entre 1990 et 2008, les émissions de gaz à effet de serre transférées dans les pays du Sud par le biais des délocalisations industrielles dépassent la baisse obtenue dans les pays du Nord³.

Une stratégie protectionniste

Pour sortir du capitalisme et du productivisme, il faut donc sortir de cet ordre libre-échangiste. Pratiquement, rien de plus simple : il suffit de contrôler les capitaux, d'établir des droits de douane, d'instaurer des quotas et d'embaucher des douaniers. Politiquement, il faut d'abord accepter de désobéir à l'Union européenne, puisque le traité de Lisbonne et les directives interdisent toute entrave aux flux de capitaux et de marchandises, hors circonstances extrêmement particulières⁴. Il faut ensuite être clair sur la finalité : le protectionnisme de gauche n'est pas un moyen de restaurer la compétitivité de la France dans la concurrence internationale. Il doit être le moyen de

changer l'ordre économique en profondeur. Le protectionnisme de gauche a quatre finalités. Il s'agit d'abord de taxer les richesses pour les répartir, pour financer les services publics, les secteurs non marchands, la gratuité... Il s'agit ensuite de relocaliser la production pour permettre aux peuples d'être autonomes - ce que Gandhi nommait la « self-reliance ».

Cette autonomie est le seul moyen de sortir d'un rapport dominant-dominé et d'échanger non pas par obligation, mais délibérément, d'égal à égal. Il s'agit également de changer les choix et les modes de production, en exerçant un contrôle politique et populaire sur les activités économiques. Tant que la production reste délocalisée ou délocalisable, il est impossible d'imposer des règles aux multinationales, de réduire les productions inutiles ou nuisibles, d'obtenir la démocratie dans l'entreprise. Enfin, le droit de protéger son économie et le devoir de solidarité doivent servir de base à la construction d'un nouvel ordre international. Plutôt que de vendre des armes et des services financiers pour payer sa facture énergétique, une France gouvernée à gauche devrait proposer de nouvelles coopérations, à la fois commerciales et non marchandes, avec les pays tiers. Il faut, dans ce domaine, un signal fort et clair. Nationalisons les multinationales françaises par l'expropriation de leurs actionnaires, stoppons le pillage par Total, Suez ou Vinci des ressources des pays du Sud et instaurons, à la place de la concurrence acharnée, un échange juste, profitable aux peuples et respectueux de l'environnement.

Le protectionnisme n'est pas la solution à tous les maux, ni un objectif en soi. Mais allié à une véritable solidarité internationale, il est l'outil incontournable d'une vraie politique de gauche, anti-productiviste. (auteur de *La gauche radicale et ses tabous*, Seuil, 2014)

1. « Pascal Lamy : " L'ouverture est plus dure à supporter par les faibles que par les forts " », La Croix, 3 juillet 2013.

2. « Le chantage aux délocalisations des pollueurs en série », <http://abernier.vefblog.net>

3. Aurélien Bernier, Comment la mondialisation a tué l'écologie, Mille et une nuits, 2012.

4. Aurélien Bernier, Désobéissons à l'Union européenne !, <http://abernier.vefblog.net>

Nouveautés

Marine Le Pen amène le pire



Maxime Vivas - Frédéric Vivas
(préface de Paul Ariès)

Bon de commande

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire commander «Marine Le Pen amène le pire» au prix de 12 euros (+ 3 euros pour les frais de port)

Veillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte N° 435-3400801-61

Accords de libre échange « nouvelle génération » : quand la démocratie devient folklorique

Des négociations se sont ouvertes entre les États-Unis et l'Union européenne en juillet 2013 en vue de conclure un accord de libre échange. Par ailleurs, depuis quatre ans, un accord est en négociation entre l'UE et le Canada. A l'évidence, l'enjeu de ces accords ne porte pas sur l'abaissement des quelques droits de douane encore existants (97% des produits en moyenne ne sont pas « tarifés »), mais sur une fin définitive des normes intérieures des États. Ces accords de libre échange peuvent être qualifiés de « nouvelle génération » car ils incluent deux mécanismes destructeurs de la démocratie : un mécanisme de règlement des différends investisseur-État et un mécanisme de coopération réglementaire.

Frédéric Viale, membre d'Attac,

protectrices des populations, quelle que soit leur justification, il faudra qu'auparavant qu'il s'assure que ces réglementations soient acceptées par l'autre partie. Quand on sait la pénétration des lobbies dans la décision publique des deux côtés de l'Atlantique, cela veut dire que ce sont encore une fois les entreprises transnationales qui pourront faire pression en amont des décisions publiques pour qu'elles soient édulcorées ou évitées, en fonction de la seule sauvegarde de leurs bénéfices escomptés. Là encore, ces accords se veulent irréversibles.

Si un investisseur (une entreprise) considère qu'une décision publique, de quelque nature et de quelque niveau que ce soit, constitue une « *expropriation directe ou indirecte* », il a la possibilité de saisir un arbitre international qui pourra condamner l'État ou la collectivité publique infra-étatique à dédommager l'entreprise des bénéfices qu'elle n'aura pas pu faire. Cette procédure s'appelle le « *Mécanisme de règlement des différends investisseur-État* ». Ce mécanisme existe déjà dans le chapitre 11 de l'Accord de libre échange Nord-américain (ALENA) et dans les nombreux accords bilatéraux sur l'investissement maillant la planète (au bas mot, 3 000 à l'heure actuelle). Ses effets sont connus et sont décrits dans un rapport des Nations unies¹.

pour avoir remis en cause la privatisation de la santé effectuée par l'administration précédente³.

On voit que ce mécanisme offre de façon irréversible des avantages exorbitants aux multinationales : ces accords bloqueront de manière permanente les règles actuelles régissant les investissements et imposeront, au profit des multinationales, des limites considérables à la capacité des gouvernements de légiférer et de réglementer sur les services, les investissements, les ressources naturelles, les protections environnementales, les clauses sociales... De plus, une fois adopté, il n'existera pas de moyens de contrôler l'exercice des « droits » des investisseurs. La notion « d'expropriation indirecte » est large, extraordinairement floue, et permet que les décisions d'intérêt général puissent être constamment menacées par les entreprises. De fait, la décision finale est toujours rendue par les organes d'arbitrages qui sont des organes privés, dont les membres ne sont tenus par aucune règles minimale de déontologie judiciaire, qui ignorent les règles relatives aux conflits d'intérêts et qui sont désignés pour appliquer uniquement les dispositions d'un accord de commerce à l'exclusion de tout autre texte.

Défaire la réglementation

Il est prévu également un mécanisme de « coopération réglementaire ». Dès lors qu'un gouvernement aura, dans le futur, des velléités de prendre des mesures

Il faut donc se résoudre à ce constat, brutal mais nécessaire : nos dirigeants, ceux que nous nous sommes choisis, démontrent qu'ils sont les serviteurs zélés d'intérêts privés et qu'ils se moquent éperdument de l'intérêt des populations qu'ils sont censé défendre. La décrédibilisation des élus politiques tient sans doute à ce que ce constat est intégré par le plus grand nombre.

On notera également que les institutions de l'Union européenne ne sont utiles que pour tenter de passer des projets scélérats. Mais il ne faut pas s'étonner qu'elles soient utilisées à ce pourquoi elles sont faites. Il n'y a plus maintenant aucune illusion possible sur la capacité de réformer ce monstre, et seules des ruptures radicales seront utiles. Le paradigme du libre échange est inscrit dans les gènes de l'Union européenne : c'est le plus petit dénominateur commun, et il est mortifère. Il s'agit de mettre un terme à cela aussi.

Que faire ?

Dès lors, il faut d'abord avoir la peau de ces projets. Une vaste campagne transatlantique est en cours qui, en France, se traduit entre autres par des déclarations politiques de collectivités locales contre le grand marché transatlantique (actuellement, les Régions Île-de-France et PACA se sont prononcées dans ce sens, ainsi que trois villes⁴). Même si cette bataille est gagnable, cela ne suffira pas. Il ne faut plus que revienne ce genre

Quelques conflits emblématiques montrent des cigarettiers contrer des politiques de lutte anti-tabac ; une entreprise, Vattenfall, exiger de l'Allemagne 3,7 milliards d'euros de compensation suite à l'arrêt de deux de ses centrales nucléaires du fait de la sortie du nucléaire de ce pays ; l'Argentine, poursuivie par 40 plaintes de sociétés après la décision de figer les prix courants essentiels (énergie, eau...) et de dévaluer sa monnaie durant la crise financière de 2001-2002² ; Lone pine, entreprise énergétique des États-Unis poursuivre le Canada pour 250 millions de dollars suite à la décision du Québec de décréter un moratoire sur l'extraction d'huile et gaz de schiste ; sans oublier l'assureur privé néerlandais Achmea, obtenant de la République slovaque une compensation de 22 millions d'euros



d'accord. Il faut donc combattre pour des mesures qui restreignent le volume des échanges internationaux : protections contre les produits fabriqués dans des conditions sociales et environnementales inacceptables par des barrières à l'entrée,

relocalisations par une taxation ciblée (kilométrique), mesures visant à faire payer à son coût véritable le transport maritime de masse. Mais cela ne pourra pas être décidé dans le cadre de l'UE, en tous les cas pas à 28 et bientôt 30 pays.

Il faut nécessairement en passer par des ruptures, qui devront être crédibles, tous azimuts et cohérentes : ruptures avec les politiques monétaires, avec les politiques budgétaires, les politiques sociales, avec la réglementation intérieure mais aussi ruptures avec les politiques commerciales. Il n'y a pas d'autre choix. L'Union européenne est un piège. Elle doit être détruite. Pour immédiatement être reconstruite sur des bases différentes et avec des partenaires cohérents. □ (auteur de *L'horreur européenne*, Tatamis, 2010)

1. UNCTAD (2013) *Recent Developments in Investor-State Dispute Settlement (ISDS)*, No 1, Revised, May, p. 4, unctad.org/en/Docs/webdiaeia20103_en.pdf [15-05-2013].

2. CMS energy (US), Suez et Vivendi (France), Aguas de Barcelona (Espagne) ont obtenu 1,5 milliard de dollars.

3. L'ensemble de ces exemples est détaillé dans un rapport du CEO disponible en français sur http://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports-37/articles/une-declaration-transatlantique-des-droits-des-multinationales?id_rub=22&id_mo=119

4. Voir <http://stoptafta.wordpress.com/>

Pour une relocalisation ouverte

Vincent Liegey, Christophe Ondet, Stéphane Madelaine et Thomas Avenel*

Le « protectionnisme » est une notion qui revient très souvent quand il s'agit d'imaginer des solutions pour faire face aux affres du libéralisme. Nos amis de gauche le mettent souvent en avant, et même si nous comprenons et partageons leur démarche, nous émettons quelques réserves. En effet, en tant qu'objectrices et objecteurs de croissance, nous restons prudents, pas uniquement avec le diagnostique et les propositions, mais avec le terme en lui-même et ce, pour plusieurs raisons.

Le protectionnisme fait écho à la société de la peur. Il faut nous libérer de cette domination qui fait le jeu des oligarques et des extrêmes-droites. Nos sociétés, qui plus est avec l'intensification des plans d'austérité imposés par l'imposture des dettes publiques, sont dominées par des peurs économiques légitimes : peur du déclassement, de perdre son emploi, du non remboursement d'un prêt, pour l'avenir de ses enfants, etc. La réponse à ces peurs ne doit pas s'inscrire dans une réaction simpliste : se protéger. De qui, de quoi ? Tout le monde subit les désastres sociaux, humains et écologiques de ce système productiviste oligarchique aberrant. Ce n'est pas en s'inscrivant dans une réaction au problème que l'on peut s'en sortir. Ce qui nous dérange est que le terme de protectionnisme peut s'avérer en adéquation avec les discours simplificateurs

et démagogiques des extrêmes-droites et ainsi éluder le vrai débat de fond : la crise anthropologique.

L'enjeu n'est pas tant de réguler l'économie que de sortir de la religion de l'économie. Nous vivons dans des sociétés culturellement dominées par l'argent, la concurrence, la compétitivité et des imaginaires colonisés par l'homo-economicus. Or, le problème n'est pas trouver des palliatifs pour adoucir la tyrannie de l'économie mais bien d'en sortir et de nous libérer de ces addictions, de faire des « pas-de-côté » et de questionner le sens de nos productions bien plus que d'en protéger leur localisation. L'enjeu est de revenir à de vraies questions : celles du sens de nos vies, de nos productions, de nos consommations et de nos échanges. Nous ne devons plus être sur la défensive, ce que véhicule le terme de protectionnisme,



mais au contraire, construire et se réapproprié l'espoir en se tournant vers de nouveaux paradigmes. L'enjeu n'est pas tant de grignoter des miettes ici ou là pour sauver de l'emploi. L'enjeu est encore moins de réindustrialiser nos sociétés dites développées. Il ne s'agit donc pas, à l'image de ce que propose le développement durable pour les enjeux écologiques, de « polluer moins pour polluer plus longtemps », de « protéger plus pour produire plus longtemps dans des conditions indignes, des saloperies inutiles ». L'enjeu est d'initier des transitions vers de nouveaux modèles de sociétés à la fois écologiquement soutenables et socialement juste, des sociétés conviviales et autonomes.

Redonner un sens social et environnemental à la production

Pour ces trois raisons, nous sommes critiques et prudents avec le terme « protectionnisme », trop sur la défensive et

dans la logique du système. Nous préférons parler de « relocalisation ouverte ». La proposition de relocaliser les productions ne se fait pas pour se protéger « d'autres » ou contre « d'autres », mais bien pour redonner du sens à nos sociétés.

La relocalisation ouverte a un sens énergétique et environnemental ou écologique. Nos sociétés se sont développées sans se soucier des distances : automobiles, avions, cargos mais aussi télécommunications semblent les avoir réduites. Pourtant, le gâchis énergétique est terrible, le temps de travail perdu et l'intelligence humaine gâchée également. Cette organisation provoque des pollutions, des encombrements malsains, des accidents et des mal-être. Cet aménagement des territoires ne les ménage pas. Prendre en compte l'enjeu écologique nous contraint à nous questionner sur le sens de ce que nous produisons et à relocaliser les productions qui peuvent l'être.

La relocalisation ouverte a un sens humain : entre convivialité et décroissance des inégalités et des dominations. Produire, échanger et consommer local c'est changer son rapport à l'autre, à l'outil et à l'environnement. Nous vivons dans une illusion de toute puissance, une illusion de liberté de consommer et d'individualisme : le monde est organisé d'une telle manière que nous ne sommes jamais confrontés aux conséquences ni environnementales ni humaines de nos actes de consommation. Cette banalité du mal entretenue par le déni nous fait accepter, loin de chez nous, l'exploitation dans des conditions de travail indignes, des conséquences environnementales terribles que nous refuserions si elles concerneraient nos enfants, nos proches, nos voisins ou nos territoires.

Nous sommes pour une relocalisation, mais ouverte, car l'ouverture c'est la solidarité, le partage, l'hospitalité, les échanges interculturels. Nous sommes dans un monde globalisé d'une complexité sans précédent nécessitant des interdépendances techniques, en ressources et en productions monstrueuses. Dans une logique de transition démocratique et sereine comme soutenue par la Décroissance, nous aurons besoin de solidarités et de concertations, donc d'ouvertures, de mains tendues.

Des sociétés relocalisées refermées sur elles-mêmes ne peuvent être ni souhaitables ni des options d'avenir. Au contraire, nous avons besoin de nous ouvrir aux autres pour profiter de la richesse culturelle, des échanges d'expériences, de savoir-faire et de savoir-être... C'est le « bien vivre » que promeut la Décroissance. C'est comme cela que nous nous protégerons collectivement de toutes formes de dominations, que nous pourrions nous libérer de l'économie et des peurs qu'elle entretient.

Là où le terme « protectionnisme » risque d'éluider les vrais problèmes, et d'entretenir l'illusion de fausses solutions simplistes comme le repli sur soi, sur la nation, nous préférons la relocalisation ouverte de nos productions et de nos vies, signes de convivialité, de justices sociales et environnementales sur fond de solidarités. □ * membres du collectif « Un Projet de Décroissance » (www.projet-decroissance.net).

Pour l'écosocialisme, le protectionnisme !

Boris Bilia et Hadrien Toucel

Pour le Parti de gauche, la contre-attaque au libéralisme mondialisé sera immédiate par la mise en place d'un contrôle des capitaux et l'introduction de contraintes de relocalisation dans la commande publique. Toutefois, à terme, c'est un projet protectionniste en quatre volets que nous proposons.

Les contributions compensatrices d'abord, c'est-à-dire des taxes frappant certains produits à leur arrivée. D'une part, la taxe kilométrique renchérit le coût selon la distance parcourue, mesurée lors de l'arrivée à la frontière. L'entreprise irresponsable sera frappée à la tirelire, et la relocalisation deviendra pour elle un objectif économique. D'autre part, le différentiel de cotisations sociales entre le pays exportateur et la France sera corrigé selon le barème d'exploitation des travailleurs concernés. Devant l'échec de la concurrence libre et faussée, nous

la remplacerons par une concurrence contrôlée et non-faussée. Il faut remettre à l'endroit les règles de l'échange, viser l'équilibre des balances commerciales, afin de relancer le progrès humain malgré la globalisation.

Les quotas, ensuite. Ces autorisations nécessaires de produits visent à limiter, voire interdire purement et simplement, par l'intermédiaire de visas sociaux et écologiques, l'accès au marché national de ceux qui opèrent une distorsion de concurrence insoutenable : les produits exploitant des populations incapables de s'organiser pour faire valoir leurs droits. Songeons ici au travail forcé ou à celui des enfants, privés de latitude juridique dans leurs pays d'exploitation. Les biens dangereux, pour raisons sanitaires ou environnementales, sont également ciblés. Ces quotas mettront fin à la stratégie libérale de maximisation de la balance commerciale. Une Charte de la Havane actualisée¹ permettra de prendre l'écologie, l'emploi et les conditions de travail comme critères d'échange commercial, basé sur la coopération et l'équilibre du commerce bilatéral.

Former les salariés et réhabiliter les douaniers

Un grand plan de qualification salariée sera impératif pour assurer la substitution des biens et services devenus trop onéreux : réapprenons à produire l'indispensable, sans ployer devant des monopoles internationaux. Pour s'avérer efficace, il ne peut que s'inscrire dans un service public, en contact étroit avec les statistiques et la prospective du commerce extérieur, être piloté en lien avec les acteurs économiques dans toute leur diversité, et s'appuyer sur un accès public et préférentiel au crédit, c'est-à-dire à un pôle public bancaire socialisé.

Enfin, le Parti de gauche n'oublie pas les salariés concernés au premier chef, qui détiennent le savoir nécessaire et accomplissent au quotidien un travail crucial : les douaniers. Les missions qui leur sont confiées depuis les années 1990

sont de conseiller les entreprises pour mieux s'inscrire dans la chaîne mondiale de concurrence, d'aider la simplification administrative, soit, en un mot, d'ouvrir l'économie française en facilitant l'accès au marché intérieur. Les objectifs doivent être intégralement inversés. Les douaniers doivent constituer le bouclier protégeant notre tissu économique, notre sécurité sociale, notre santé, notre emploi. La gauche de transformation sait ne pouvoir opérer de rupture qu'en s'appuyant sur ces travailleurs du domaine concerné.

Une alternative à l'Europe libérale

Aux critiques qui assimilent protectionnisme et repli national, enfin, nous répondons de manière décomplexée. Oui, le protectionnisme que nous voulons s'étendrait idéalement aux frontières de l'Union européenne ; mais oui, nous sommes prêts à le mettre en place à nos frontières uniquement, pour commencer, voire à adapter l'échelle selon les mécanismes, pour convaincre nos partenaires. C'est le seul moyen pour retrouver des marges de manœuvres face au diktat de l'Organisation mondiale du commerce.

En outre, avec d'ores et déjà 13% du budget européen qui est issu des droits de douanes perçus, le projet protectionniste constitue un avenir collectif digne de ce nom. Il peut abonder un budget européen, orienté vers de grands investissements pour la résorption des écarts entre le centre, en excédent systémique, et la périphérie, en déperdition sous le poids des plans d'austérité. Plus qu'un projet hypothétique, il s'agit en réalité de la seule hypothèse sociale et écologique encore réaliste comme alternative à l'Europe libérale. □ Boris Bilia, responsable du secteur Argumentaire du Parti de Gauche est co-auteur de *Osons le protectionnisme !*, Bruno Leprince, 2014 et Hadrien Toucel, co-responsable de la Commission Europe du parti de Gauche.

1. La Charte de la Havane, négociée en 1948 pour créer une Organisation internationale du commerce, visant plein-emploi et équilibre des paiements entre États, est torpillée peu après par le Sénat étasunien.



Comment concilier commerce équitable et relocalisation écosocialiste

Thierry Brugvin, sociologue

Tandis que le secteur du commerce équitable se développe doucement, l'intérêt des consommateurs pour l'écologie, lui s'accélère rapidement. Au point que nombre d'entre eux, considèrent parfois que l'écologie (favorisée par la consommation de proximité) et le commerce équitable s'opposent, notamment à cause du dégagement de CO2, lié au transport, un des facteurs importants du réchauffement climatique et de l'empreinte écologique.

L'écologie est-elle compatible avec le commerce équitable Sud-Nord ? Selon la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1988), l'amélioration des conditions de travail renforce les chances de préservation de l'environnement et donc de s'orienter vers une production soutenable. Car, plus un pays dispose de richesses financières, plus il dispose potentiellement de la capacité à assumer le coût de la protection de son environnement.

Cependant, le commerce équitable s'avère limité par le principe écologique, qui suppose de diminuer les distances de transport qui accroissent les émissions de carbone. C'est-à-dire que ne doit être importé que ce qui ne peut être produit sur place, afin de limiter la pollution liée aux transports et l'autonomie alimentaire. Par exemple, en Suisse, le « label bio » Bourgeon interdit les transports par avion et les matières premières importées, ne doivent pas dépasser 90 %, tandis que pour le « label Bio suisse » de Bourgeon, la limite autorisée descend à seulement 10 %. En 2010, il existait environ 800 exploitations de production ou de commercialisation qui bénéficient de ce label. En effet, plus la production se rapproche du consommateur, moins cela engendre de pollution, c'est le processus inverse du commerce équitable.

Une écologie cohérente implique notamment de cesser le productivisme effréné de la société de consommation, de développer l'économie de proximité en la relocalisant, de diminuer la pollution liée aux transports, de consommer des fruits locaux, donc de saison, d'éviter la concurrence avec les petits producteurs locaux au Nord... Certains écologistes considèrent donc qu'il faudrait supprimer le commerce éthique et équitable, car il nuit à une production véritablement « écologique et durable ». D'autres, moins radicaux, envisagent plutôt une « décroissance sélective », tels Nicolas Hulot, ou une « relocalisation sélective » de l'économie, tel Thomas Coutrot, le coprésident d'Attac. Cela consisterait à relocaliser la majorité de la production de chaque nation, tout en conservant une part mineure des importations en provenance de pays étrangers et lointains. Car, si vous résidez à Lille, importer des marchandises indispensables, issues de la Belgique, peut s'inscrire dans la démarche de relocalisation sélective, d'un point de vue écologique.

En revanche au plan de l'autonomie économique, les critères deviennent alors encore un peu plus restrictifs. Dans le cas d'une décroissance et d'une relocalisation sélective, certains secteurs peuvent continuer à croître, comme la production alimentaire, tant que les besoins essentiels au Sud ne seront pas satisfaits, tandis que d'autres comme les transports, devraient décroître dès à présent, au Nord comme au Sud. Les échanges internationaux ne seraient pas non plus interrompus complètement, mais limités aux secteurs indispensables.

Ainsi, la solidarité internationale ne serait pas interrompue, mais mieux pensée, afin de permettre un développement favorisant l'autonomie économique et politique, avec la préservation des ressources non renouvelables et plus généralement l'écologie. On le voit chacun des choix d'actions de solidarité internationale, suppose une réflexion profonde qui doit prendre en compte chacun des éléments du « système monde » dans une perspective systémique.

Un développement autonome suppose une relocalisation globale ou sélective (c'est à dire partiel), de même que le droit à un certain protectionnisme. L'autonomie économique s'avère d'ailleurs la condition préalable à l'ouverture économique, sinon l'économie nationale risque d'être dominée les entreprises transnationales étrangères. Il faut donc aussi développer notamment l'agriculture vivrière. Cette dernière signifie que l'agriculture doit permettre aux populations de se nourrir par elle-même. A l'inverse la mondialisation libérale fait la promotion d'une production locale tournée vers l'exportation par exemple de céréales, tels le thé, le café, qui ne relèvent pas d'une consommation locale essentielle... Certaines ONG, tels les membres de MINGA, (une fédération d'acteurs du commerce équitable) cherchent à intégrer les principes de la décroissance. MINGA essaie par conséquent que les produits du Sud, qu'elle vend dans les pays industrialisés ne concernent pas une part trop importante de la production. Afin que les coopératives du Sud puisse conserver suffisamment d'indépendance.

Tandis que la mondialisation libérale renforce, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, les transports et la pollution, à l'inverse, dans les cultures traditionnelles, les moyens de se déplacer étaient plus lents, souvent pédestres, fondés sur la traction animale ou l'usage de la voile. Ils respectaient l'environnement et leur vitesse était plus humaine, plus proche du rythme des pas du marcheur, qui d'une certaine façon est l'étalon premier de l'individu décroissant. Ce dernier cherche donc une décroissance des transports afin de réduire l'empreinte écologique individuelle, nationale et mondiale, notamment par une relocalisation de la production. La décroissance des transports suppose aussi de savoir retrouver le goût des vacances de proximité, du plaisir de simple promenade dans les campagnes environnantes, plutôt que l'exotisme systématique du bout du monde. Concilier commerce équitable et décroissance, suppose donc de limiter la consommation de produits « indispensables » et d'user



de modes de transport non polluant. Le secteur du commerce équitable : Nord-Sud, Sud-Sud ou Nord-Nord ? Traditionnellement, on considère que commerce équitable concerne les relations Nord-Sud, cependant Minga estime que les relations Sud-Sud et même Nord-Nord doivent aussi être développées. Par exemple, le siège d'Oxfam aux Philippines vend de manière croissante des produits à des magasins Oxfam de Bangkok. Minga, de même que la Confédération paysanne, pensent que le concept de commerce équitable doit aussi recouvrir les relations de solidarité commerciale Nord/Nord. L'économie de proximité (Amap), l'économie solidaire, par exemple pourrait s'inscrire dans ce cadre.

Les ONG qui entendent concilier commerce équitable, écologie et autonomie économique cherchent à importer des produits du Sud, se limitant par exemple à l'artisanat local (objets d'art, vêtements...), afin de ne pas diminuer leurs cultures vivrières, ou de ne pas concurrencer les petits producteurs au Nord, qui vendent du miel près de chez eux par exemple. Elles n'importent que des aliments, comme le chocolat, ou le café, ne pouvant être cultivés dans les pays

industrialisés. Cependant, même ce type d'aliment peut limiter l'agriculture vivrière, dans la mesure où les populations locales ne peuvent pas se nourrir principalement de café par exemple. Dans certaines régions d'Amérique du Sud, comme en Bolivie, le développement du quinoa équitable, se développe tellement, qu'il déséquilibre et désorganise, la production des autres céréales et donc perturbe l'autonomie alimentaire locale. D'autres produits ne peuvent pas être produits au Nord, par exemple les tapis indiens labellisés par Step-Suisse, et plus généralement l'artisanat s'inscrivant dans une culture spécifique.

Quel que soit le choix qui sera fait, on observe d'ores et déjà, une concurrence entre certains produits labellisés bios et commerce équitable et les produits bio français, par exemple des producteurs de miel local, se trouve parfois en concurrence avec un producteur de miel équitable provenant du Sud.

Cependant, étant donné que le commerce équitable ne représente qu'une part infime du commerce mondial (0,02%), ce type de dérive, n'a quasiment aucune incidence au

plan macroéconomique, et l'impact négatif lorsqu'il survient se limite actuellement à des secteurs commerciaux très circonscrits. Néanmoins, il faut le prendre en compte dans la réflexion pour un modèle de production alternatif et du point de vue de l'éducation populaire, de la prise de conscience citoyenne, qui est actuellement un des intérêts principaux du commerce équitable.

Ainsi, à long terme, on peut imaginer que la majorité du commerce équitable serait Sud-Sud et Nord-Nord (commerce solidaire), tandis qu'une faible part des flux commerciaux classiques et équitables porteraient sur les relations entre le Sud et le Nord.

Concilier écologie commerce équitable et développement autonome, suppose donc de permettre économiquement et culturellement, aux plus démunis de prendre en compte dès le départ les besoins essentiels et l'écologie. □

[Thierry Brugvin est l'auteur du livre *Le commerce équitable et étbique, opportunités et limites*, L'Harmattan]

Emergence ou lumpen développement ?

Samir Amin, économiste franco-égyptien

Les Z'indigné(e)s aiment dénoncer les « globalivernes » dont se goinfre le système. Parmi eux la notion de pays émergents. Et si de la même façon que le « développementalisme » a donné naissance au « maldéveloppement », le nouveau discours ne masquait l'émergence d'un « lumpen développement » ?

Ce terme fait l'objet d'utilisation par les uns et les autres dans des contextes différents à l'extrême et sans que la précaution d'en préciser le sens ait été prise. L'émergence ne se mesure ni par un taux de croissance du PIB (ou des exportations) élevé sur une période longue (plus d'une décennie), ni par le fait que la société concernée ait atteint un niveau élevé de son PIB per capita, comme le font les économistes conventionnels. L'émergence implique bien davantage : une croissance soutenue de la production industrielle dans le pays concerné et une montée en puissance dans la capacité de ces industries d'être compétitives à l'échelle mondiale. Encore faut-il préciser de quelles industries il s'agit et ce qu'on entend par compétitivité. Il faut exclure de l'examen les industries extractives (mines et combustibles) qui peuvent à elles seules, dans des pays bien dotés par la nature de ce point de vue, produire une croissance accélérée sans entraîner dans son sillage l'ensemble des activités productives dans le pays concerné (exemples extrêmes : pays du Golfe, Vénézuéla, Gabon). Il faut également comprendre la compétitivité des activités productives dans l'économie considérée comme celle du système productif pris dans son ensemble et non d'un certain nombre d'unités de production envisagées par elles mêmes. Par les biais de la délocalisation ou de la sous traitance, des multinationales opérant dans les pays du Sud peuvent être à l'origine de la mise en place d'unités de production locales (filiales des transnationales ou autonomes) capables en effet d'exporter sur le marché



mondial, ce qui leur vaut la qualification de compétitives dans le langage de l'économie conventionnelle. Ce concept tronqué de compétitivité n'est pas le nôtre. La compétitivité est celle du système productif. Encore faut-il que celui-ci existe, c'est-à-dire que l'économie concernée soit constituée de branches de la production suffisamment interdépendants pour qu'on puisse parler de système. La compétitivité de celui-ci dépend alors de facteurs économiques et sociaux divers, entre autre des niveaux généraux d'éducation et de formation des travailleurs de tous grades comme de l'efficacité de l'ensemble des institutions qui gèrent la politique économique nationale.

Le système productif en question ne se réduit pas aux seules industries de transformation productives de biens manufacturés de production et de consommation (mais l'absence de celles-ci annule l'existence même d'un système productif digne de ce nom), mais intègre la

production alimentaire et agricole comme les services exigés pour le fonctionnement normal du système (transports et crédit en particulier).

Le concept d'émergence implique donc une approche politique et holistique de la question. Un pays n'est émergent que dans la mesure où la logique mise en œuvre par le pouvoir s'assigne l'objectif de construire et de renforcer une économie auto centrée (fut-elle ouverte sur l'extérieur) et d'affirmer par là même sa souveraineté économique nationale. Cet objectif complexe implique alors que l'affirmation de cette souveraineté concerne tous les aspects de la vie économique. En particulier elle implique une politique qui permette de renforcer sa souveraineté alimentaire, comme également sa souveraineté dans le contrôle de ses ressources naturelles et l'accès à celles-ci hors de son territoire. Ces objectifs, multiples et complémentaires, font contraste avec ceux d'un pouvoir comprador qui se contente d'ajuster le

modèle de croissance mis en œuvre dans le pays concerné aux exigences du système mondial dominant (« libéral-mondialisé ») et aux possibilités que celui-ci offre.

Émergence et transformations sociales

Cette définition de l'émergence ne dit rien concernant la perspective dans laquelle s'inscrit la stratégie politique de l'Etat et de la société concernés : capitalisme, ou socialisme ? Cette question ne peut être évacuée du débat, car le choix de cette perspective par les classes dirigeantes produit des effets majeurs positifs ou négatifs du point de vue du succès même de l'émergence. Le rapport entre les politiques d'émergence et les transformations sociales qui l'accompagnent ne dépend pas exclusivement de la cohérence interne des premières, mais également du degré de leur complémentarité (ou de leur conflictualité) avec les secondes. Les luttes sociales ne viennent pas « s'ajuster » à ce que produit la logique du déploiement du projet d'émergence ; elles constituent un déterminant de celui-ci.

Les expériences en cours illustrent la diversité et les fluctuations de ces rapports. L'émergence est souvent accompagnée d'une aggravation des inégalités. Encore faut-il préciser la nature exacte de celles-ci : inégalités dont ces bénéficiaires sont une minorité infime ou une forte minorité (les classes moyennes) et qui se réalisent dans un cadre qui produit la paupérisation des majorités de travailleurs ou qui, au contraire, s'accompagne d'une amélioration des conditions de vie de ceux-ci, quand bien même le taux de croissance de la rémunération du travail serait inférieur à celui des revenus des bénéficiaires du système. Autrement dit les politiques mises en œuvre peuvent associer ou pas l'émergence et la paupérisation. L'émergence ne constitue pas un statut définitif et figé qui qualifie le pays concerné ; elle est faite d'étapes successives, les premières préparant avec succès les suivantes ou au contraire engageant dans l'impasse. De la même manière le rapport entre l'économie émergente et l'économie mondiale est lui-même en transformation constante et s'inscrit dans des perspectives générales différentes, soit que celles-ci favorisent le renforcement de la souveraineté ou au contraire l'affaiblissent, soit que celles-ci favorisent le renforcement de la solidarité

sociale dans la nation ou au contraire l'affaiblissent. L'émergence est un projet politique et pas seulement économique. La mesure de son succès est donc donnée par sa capacité à réduire les moyens par lesquels les centres capitalistes dominants en place perpétuent leur domination, en dépit des succès économiques des pays émergents mesurés dans les termes de l'économie conventionnelle. J'ai pour ma part défini ces moyens en termes de contrôle par les puissances dominantes du développement technologique, de l'accès aux ressources naturelles, du système financier et monétaire global, des moyens d'information, de la disposition d'armes de destruction massive. Et j'ai soutenu la thèse de l'existence d'un impérialisme collectif de la triade (Etats Unis, Europe, Japon) qui entend conserver par tous les moyens ses positions privilégiées dans la domination de la planète et interdire aux pays émergents de remettre en question cette domination. J'en ai conclu que les ambitions des pays émergents entrent en conflit avec les objectifs stratégiques de la triade impérialiste, et que la mesure de la violence de ce conflit était donnée par le degré de radicalité des remises en cause par chacun par des pays émergents des privilèges du centre énumérés plus haut.

Émergence et lumpen développement

Il n'y a donc pas d'émergence sans une politique d'Etat, assise sur un bloc social confortable qui lui donne sa légitimité. Aux antipodes, la soumission unilatérale aux exigences du déploiement du capitalisme mondialisé des monopoles généralisés ne produit que ce que j'appellerai un « lumpen-développement ». J'emprunte ici librement le vocable par lequel le regretté André Gunder Frank avait analysé une évolution analogue, mais dans d'autres conditions de temps et de lieu. Aujourd'hui le lumpen-développement est le produit de la désintégration sociale accélérée associée au modèle de « développement » imposé par les monopoles des centres impérialistes aux sociétés des périphéries qu'ils dominent. Il se manifeste par la croissance vertigineuse des activités de survie (la sphère dite informelle), autrement dit par la paupérisation inhérente à la logique unilatérale de l'accumulation du capital.

On remarquera que je n'ai pas qualifié l'émergence de « capitaliste » ou de « socialiste ». Car l'émergence est un processus

qui associe dans la complémentarité, mais également la conflictualité, des logiques de gestion capitaliste de l'économie et des logiques « non capitalistes » (donc potentiellement socialistes) de gestion de la société et de la politique.

Parmi ces expériences d'émergence certaines paraissent pleinement mériter la qualification, parce qu'elles ne sont pas associées à des processus de lumpen-développement ; il n'y a pas de paupérisation qui frappe les classes populaires, mais au contraire une progression de leurs conditions de vie, modeste ou plus affirmée. Deux de ces expériences sont visiblement intégralement capitalistes, celles de la Corée et de Taïwan (je ne discuterai pas ici des conditions historiques particulières qui ont permis le succès du déploiement du projet dans ces deux pays). Deux autres héritent du legs des aspirations de révolutions conduites au nom du socialisme, la Chine et le Vietnam. Cuba pourrait intégrer ce groupe s'il parvient à maîtriser les contradictions qu'il traverse actuellement.

Mais on connaît d'autres cas d'émergence qui sont associés au déploiement de processus de lumpen-développement d'une ampleur manifeste. L'Inde en fournit le meilleur exemple. Il y a bien ici des segments de la réalité qui correspondent à ce qu'exige et produit l'émergence. Il y a une politique d'Etat qui favorise le renforcement d'un système productif industriel conséquent, il y a une expansion des classes moyennes qui lui est associée, il y a une progression des capacités technologiques et de l'éducation, il y a une politique internationale capable d'autonomie sur l'échiquier mondial. Mais il y a également pour la grande majorité paupérisation accélérée. Nous avons donc affaire à un système hybride qui associe émergence et lumpen-développement. Tous les autres cas de pays considérés comme émergents appartiennent à cette famille hybride, qu'il s'agisse du Brésil, de l'Afrique du Sud ou d'autres.

Mais il y a aussi dans beaucoup d'autres pays du Sud des situations dans lesquelles des éléments d'émergences ne se dessinent guère tandis que les processus de lumpen-développement occupent à peu près seuls toute la scène de la réalité. La Turquie, l'Iran, et l'Egypte, font partie de ce groupe et c'est la raison pour laquelle je les qualifie de non-émergents, dont les projets d'une émergence possible ont avorté. □

Le discours du FN

Viviane Point, chercheur
en histoire de la grammaire

On le sait, Marine Le Pen a mené le Front National vers des victoires remarquées aux dernières élections. Il semble intéressant, pour comprendre son succès, d'analyser d'un point de vue linguistique les rouages de sa stratégie argumentative.

Ce qui marque tout d'abord le discours de Marine Le Pen, ce sont les procédés pour évacuer toute idéologie. Un de ceux qui révèle cet effort est la tournure emphatique en « *ce qui... c'est que* », « *ce que... c'est* » qui soulignent qu'elle rejette le sujet proposé par les journalistes et le remplace par un autre, présenté comme plus pertinent.

Ce procédé est ainsi à l'œuvre quand on l'interroge sur les municipales, à propos de la préférence nationale : « *Ce que je sais c'est qu'il y a des moyens, dans les marchés publics, de pouvoir faire travailler les entreprises de proximité, (...) pour développer l'emploi local, éviter d'appeler des entreprises étrangères...* ». Grâce à cette tournure, elle évacue le sujet de la préférence nationale et le remplace par le commerce local, ce qui n'a proprement aucun rapport.

Et quand David Pujadas l'interroge sur le rejet du Mariage pour tous par le maire FN de Villers-Cotteret, elle utilise à nouveau cette tournure emphatique : « *Moi je vais vous dire ce qui me choque* » ou encore : « *Ce que je trouve particulièrement choquant, je vais vous le dire* », et enfin : « *Je pense que ce serait là le respect de la République.* »

Avec la tournure emphatique, elle refuse le sujet proposé, le mariage pour tous, et le remplace par un autre, qui tant qu'à faire n'a aucun lien : l'acharnement présumé des journalistes contre le FN, qu'elle accuse de s'intéresser aux maires FN de la même manière qu'ils iraient « au zoo ». C'est la



stratégie habituelle du FN de se présenter comme le martyr de la République. Cela lui évite aussi d'avoir à assumer des positions à tout le moins conservatrices.

Ces tournures emphatiques signalent le biais pratiqué par Marine Le Pen afin d'éviter les sujets qu'elle ne souhaite pas évoquer. Il est vrai qu'elle n'est pas la seule à user du biais en politique. Ce qui est plus intéressant en revanche, c'est d'identifier que ce sont les enjeux idéologiques qui sont évités pour neutraliser son identité politique et sortir du champ raciste ou conservateur où on l'attend.

Lorsque Marine Le Pen doit prendre position sur des sujets idéologiques, son discours est alors marqué par un glissement thématique. Ainsi, quand elle évoque la régularisation des clandestins ou les lieux de culte musulmans, elle s'en réfère à la loi, terme qu'elle répète trois fois pour ancrer son propos dans le respect des législations, et se montrer ferme quant à leur application. Elle demande même au journaliste qui l'interroge : « *Est-ce que vous savez ce que c'est que la loi ?* ». Question évidente mais vaste qui ancre le discours dans un cadre légal et non idéologique : elle sort du champ raciste où on l'attend, et se positionne dans l'application stricte de lois déjà existantes. Elle cherche bien sûr aussi, à déstabiliser en inversant les rôles : elle interroge là où

normalement c'est le journaliste qui pose les questions. Cette démarche correspond à l'effort de neutralisation du discours idéologique.

L'autre grande caractéristique du discours de Marine Le Pen est son ancrage dans l'émotion et l'éviction de l'analyse rationnelle. Cela est tout à fait notable lorsqu'elle évoque l'Union Européenne qui est, on le sait, sa bête noire. Ce qui est intéressant, sur le plan de son discours, c'est qu'elle l'évoque avec un vocabulaire imagé et hyperbolique pour susciter la peur et la pitié.

Elle tient ainsi un discours de la terreur, en faisant de l'Europe « *une machine à broyer* », qui vise à « *détruire les peuples* ». L'Europe est alors une arme destructrice de laquelle il faut se défendre sous peine de mort. L'Union Européenne est également un « *cauchemar* » (elle le répète deux fois), une « *folie* » et l'euro est une « *dinguerie* ». Marine Le Pen cherche ainsi à susciter la peur et inscrit son discours dans l'émotion et non dans un champ rationnel. Mais c'est aussi un discours du *pathos* dans lequel les peuples européens sont personnifiés et présentés comme des victimes à l'agonie. Elle déclare en effet qu'elle n'a « *pas envie de voir (son) pays mourir* » ou encore « *souffrir* ». De la sorte, Marine Le Pen crée un tableau pathétique, figurant l'Europe

comme un être à l'agonie et partant, provoque la pitié de son auditoire.

À nouveau, elle évacue le discours rationnel pour ancrer son propos dans l'émotion. Ce qu'elle cherche, c'est à neutraliser la réflexion et l'analyse de la situation de l'Europe pour tétaniser son auditoire.

Enfin, ayant créé terreur et pitié, il ne lui reste plus qu'à se présenter en sauveur. C'est là qu'intervient le champ lexical de la religion dans lequel elle inscrit son discours.

Elle commence de façon ironique avec l'euro comparé à une « religion », affirmant que certains « en parlent religieusement » et que la sortie de l'euro est perçue par les euro convaincus comme « *l'Apocalypse selon Saint Barroso* ». Cette dernière tournure est bien évidemment ironique : elle imite un titre évangélique et l'applique à un personnage politique contemporain qui aurait un caractère de sainteté. C'est du dénigrement, cela s'entend.

Mais ce qui est très surprenant – et presque amusant – c'est que tout en ironisant sur le caractère religieux que certains confèrent à l'euro, elle s'exprime elle-même en imitant les paroles christiques : « *Alors, aujourd'hui, je viens vous le dire, c'est nous qui allons sauver les peuples européens.* » On reconnaît le Nouveau Testament avec la fameuse tournure « *En vérité, je vous le dis* » des évangiles. Ce qui semblait précédemment ironique est en réalité le champ dans lequel Marine Le Pen enserré l'auditeur.

Dans sa phrase, elle utilise une tournure emphatique en « *c'est nous qui..* » pour mettre en avant le Front National et le distinguer des autres partis. Elle insiste même à travers une autre tournure emphatique : « *La seule qui pourrait les sauver* (les peuples européens), *c'est moi* ».

Elle se présente ainsi comme le héros providentiel, le personnage politique perçu comme la seule alternative à la crise... Or cette figure n'est pas exactement un motif démocratique.

En outre, pour Marine Le Pen, la solution à la crise française est simple : sortir de l'euro. L'énumération, doublée de la répétition, lui permet d'en faire le remède magique. Tout

d'abord, elle met « *la monnaie unique* » en position sujet repris par le pronom « *qui* » répété cinq fois : « *qui a été une erreur absolue, qui a poussé aux délocalisations de nos entreprises, qui a désindustrialisé notre pays (...), qui est la raison de l'aggravation spectaculaire de nos déficits* ». L'accumulation privilégie la quantité plutôt que l'analyse du propos.

On retrouve le même procédé avec les raisons pour lesquelles il faut sortir de l'euro : « *Car il faut relancer l'économie, car il faut relancer l'emploi (...), car il faut créer de la richesse.* » Et elle défend de la même manière le retour au franc : « *Parce que ça a toujours fonctionné comme ça, (...) parce que notre monnaie sera adaptée à notre économie, à notre emploi, parce que nous allons relancer les exportations, parce que nous ferons du patriotisme économique, parce que nous mettrons en place un protectionnisme intelligent.* »

On est bien davantage marqué par la quantité des « *car* » ou « *parce que* » que par le contenu réel du propos de Marine Le Pen. L'accumulation souligne la multiplicité des raisons pour lesquelles il faut sortir de l'euro selon elle mais la lourdeur de la répétition traduit sa stratégie : la quantité plutôt que la qualité.

Et puis, bien sûr, on est sensible au glissement sémantique : on passe de la « *monnaie* » française, au « *patriotisme économique* » et au « *protectionnisme intelligent* » de la France. Il y a là un double glissement : i) de l'Europe à la France ; ii) de la monnaie au protectionnisme. Ce glissement traduit le néant du projet de Marine Le Pen pour l'Europe, lequel se réduit au repli de la France sur elle-même.

On ne peut s'empêcher de relier cela à une autre idée énoncée un peu plus tôt : « *Je suis clairement pour faire des économies notamment sur l'immigration vous le savez, dont je considère que le coût est considérable.* »

Le projet de Marine Le Pen pour l'Europe, c'est donc un repli de la France franco-française sur elle-même. □

Nouveautés

Marine Le Pen amène le pire



Bon de commande

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Je désire commander «Marine Le Pen amène le pire» au prix de 12 euros (+ 3 euros pour les frais de port)

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte N° 435-3400801-61

De la mode comme laboratoire du social

Les Z'indigné(e)s poursuivent leur dénonciation de l'agression publicitaire en publiant le texte de Véronique Bergen sur la mode comme laboratoire du social... On savait déjà que le mode contribue à l'obsolescence programmée puisque la mode c'est aussi ce qui se démode...

Associé au superficiel, au frivole, indexé d'une valence d'artifice, de simulacre, le champ de la mode a souvent été conquis pour son culte des apparences. Le dualisme de la surface et de la profondeur qui régit notre tradition philosophique implique un éloge de l'intériorité, de la vérité profonde et, corrélativement, une stigmatisation des belles formes vides perçues comme futiles et trompeuses. Or, le point d'ombilic de la mode réside dans son ode au paraître. Ballet de parures, d'étoffes réglé par une grammaire normative du beau, imposition des canons esthétiques du jour, moulage des formes du corps, formatage des esprits, monde du luxe assujéti à l'hypercapitalisme, servant un empire financier, sphère du consumérisme le plus outrancier, métonymie de la société de consommation... on n'en finirait pas de pointer les paramètres d'aliénation qui régissent la mode. Mais si, sans oublier les traits socio-politiques ci-mentionnés, on l'approche en analysant ses opérateurs, ses constituants propres, l'on découvre un espace de créations qui offre une pensée en acte placée sous le signe du paradoxe. On ne la cernerait pas sous l'angle de son histoire, de l'évolution de ses tendances, de ses stylistes, on n'interrogera pas la manière dont ses schèmes fondateurs (glorification de l'éphémère, du changement, de la séduction, de la jeunesse...) ont essaimé dans le tout du social mais on questionnera les catégories et les dispositifs qu'elle met en oeuvre dans le chef des top-modèles.

Au travers des mannequins, se donne à voir une série d'oppositions que la mode ne cesse de déjouer, de subvertir : le couple du temps et de l'éternité, le duo de l'idée et de l'empirie, le battement entre nature et artifice, le dualisme de l'être et du paraître.

Alors que, par son exaltation de l'éternité, de l'Idée pure de la Femme, de la Beauté, elle semble reconduire les anciennes polarités de la métaphysique, avaliser les dualismes rigides du platonisme et du christianisme, de la Beauté, la mode brouille ces grands partages fondateurs. Là où la métaphysique produit des séries hiérarchiques de binarités (valorisation d'un terme —l'éternité, l'intelligible, l'âme, le parfait, l'immuable...— et dépréciation de son opposé —le temps, le sensible, le corps, l'imparfait, le changeant...—), la mode déconstruit les polarités antagonistes en les défaisant.

C'est pourquoi nous l'appréhendons comme cette scène de pensée (une pensée en acte, qui ne se retourne pas réflexivement sur ce qu'elle machine) où deux dispositifs sont convoqués et déconstruits, relancés, celui du platonisme et celui de l'incarnation. Penser la pensée que la mode produit en ses créations, en ses shows, c'est la saisir en ses invariants, en ses couplages de catégories qui actent un platonisme hétérodoxe et un renversement de l'incarnation. Platonisme hérétique, désaxé, perverti en ce que les Idées qui la mobilisent (Idées restreintes de la Femme, de la Beauté, de la Jeunesse, de la Séduction, de l'Élégance) ne s'encombrent plus du problème de la participation des exemplaires empiriques, des expressions sensibles aux formes intelligibles. D'emblée, la haute couture et le prêt-à-porter ont produit l'Idée d'une femme idéale, délestée des signes sensibles, de toute trace de flétrissement, de vieillesse, d'usure. D'emblée, les top-modèles ont eu pour vocation d'incarner l'angélisme d'un Intelligible échappant aux lois du sensible, de ventriloquer une forme idéalisée, vierge de toute marque de corruption et de finitude. En cette quête d'un concept de Femme stellaire, dématérialisée, la mode est mallarméenne. Nul étonnement dès lors que le poète ait interrogé la magie des parures et dirigé la revue La dernière mode. Professant un icarisme absolu, la mode subsume les femmes et les hommes concrets sous l'archétype, l'icône de la Beauté, faisant du corps des top-modèles le lieu transitoire du passage de l'Idée. Dans cette quête d'un corps de plus en plus dématérialisé, épuré, de plus en plus jeune,

Véronique Bergen, philosophe

la mode aboutit à un étrange paradoxe que Marie-Jo Mondzain a pointé et analysé : la mise en valeur du corps culmine en son effacement, en sa tombée en absence. Mais cet idéalisme se noue à un anti-essentialisme : dissolvant la pertinence du partage entre nature et artifice, elle pose que le naturel n'est que l'effet d'une construction, qu'il n'y a pas d'essence naturelle du Beau, de la Femme. Outre l'évolution des canons du Beau au fil du temps et leur disparité selon les latitudes, selon les cultures, la preuve en fut donnée par Jean-Paul Gaultier qui clôtura le défilé de la collection femmes du printemps 2011 par le top-modèle androgyne Andrej Pejic revêtant la robe de mariée. Baudrillardienne en ce qu'elle révèle que tout est simulacres, la mode affirme que la Femme n'étant rien de naturel, un homme peut la représenter. Délivrer l'Intelligible de sa corrélation au sensible, c'est induire le glissement de l'Idée dans le simulacre, faire basculer Platon sur les terres de Baudrillard et de Klossowski.

L'autre dispositif de pensée que la mode travaille sans le thématiser explicitement, qui agit en sous-main, à l'insu de la sphère de la fashion, est celui de l'incarnation. Là où, dans le christianisme, l'incarnation désigne le devenir homme de Dieu, lequel devenir se condense dans la formule johannique du Verbe qui s'est fait chair, les top-modèles effectuent une contre-incarnation, à savoir un devenir verbe de la chair, plus exactement un devenir lumière, un devenir image de la chair. Le corps que la haute couture célèbre est un corps glorieux, spectral, épiphanique, double du corps de gloire du Christ ressuscité et des organismes des béats au paradis. La sculpture de soi du corps des mannequins vise la grâce au double sens esthétique et théologique du terme, incurvant le corps glorieux vers le Corps sans Organes expérimenté par Artaud et conceptualisé par Deleuze et Guattari. D'où une proximité de principe entre les mannequins et les anges, les mannequins et les saintes.

Espace religieux se donnant sous la guise de cérémonies rituelles (les défilés), la mode se présente comme un laboratoire de styles qui va bien au-delà de la proposition des seuls vêtements et accessoires. Ne se limitant

pas à définir les tendances vestimentaires, les lignes des parures, elle catalyse de nouvelles manières d'être, de vivre son corps selon un double mouvement : d'une part, elle réverbère les avancées venues de la marge, se fait caisse de résonance des innovations, des subcultures de l'époque et d'autre part, elle est le sombre précurseur qui propose de nouvelles manières d'être au monde, des cultures de soi, des formes de subjectivation inédites. Sous un angle, elle émancipe, libère les moeurs, fait bouger les mentalités, les codes éthiques, donne voix aux tendances minoritaires, déstabilise les

normes, les partages du masculin et du féminin, explore le registre transgenre, les sexualités marginales, l'érotisme SM, avance des styles de vie, tout entière livrée à la démesure de l'imaginaire, de l'extravagance, au principe de féerie, de magie. Sous un autre angle, elle formate, aliène les corps, les assujettit aux diktats esthétique-éthiques d'un bio-pouvoir qu'elle promeut au fil des saisons, rattrapée par le principe de réalité de l'empire marchand.

Enfin, se tenant sous le signe de l'image, la mode réactive la querelle des iconoclastes

et des iconophiles, laissant bruire sous son iconophilie criante, sous son culte absolu, sans partage des images, une iconoclastie souterraine, tue : si tout est images, s'il n'y a pas de dehors à l'empire des simulacres, il existe un reste irreprésentable, un rebut an-imageal, celui-là même qui oblige à exaspérer la production d'images à l'infini, entendu qu'aucune image n'épuisera à elle seule l'Idée du Beau en soi. Et, sous la prolifération iconique, se joue le voeu secret de produire l'image ultime qui abolira toutes les autres. □

Le pouvoir de l'achat

C'est dans l'osmose entre l'homme et la consommation que l'idéologie dominante trouve une de ses portes d'entrée favorites pour venir nous habiter. Après des années d'évolution sous le libéralisme, l'esprit qui manufacture les biens de consommation va jusqu'à trouver écho en nous. La norme sociale et le développement individuel sont par l'achat. Dans la consommation et le mode de vie qui lui est propre se trouve l'idéologie qui nous domestique. Le pouvoir de l'achat est là : c'est celui de la conquête permanente de l'individu par le libéralisme.

Le pouvoir d'achat commence avec le fordisme. Mr Ford comprit que le travail aliénant devenait acceptable si le travailleur changeait de statut et que son activité changeait de finalité. Il augmente les salaires et réussit à garder en poste les ouvriers qui fuyaient cette nouvelle forme de travail. En adhérant à ce nouveau mode de fonctionnement, son personnel s'efface sur les chaînes de production pour faire la part belle à la marchandise, tandis que la création de sa richesse personnelle supplante la valeur de son activité quotidienne. Le glissement du statut de travailleur vers celui de consommateur s'opère, dégradant en même temps la valeur du travail, qui n'est plus un moyen de s'accomplir personnellement mais juste un passage obligé pour obtenir le pouvoir d'achat. Dans l'acceptation de cette nouvelle condition, l'irrationnel au service de la valeur marchande devient admissible. Le libéralisme marque ici une grande victoire sur l'homme, lorsque celui-ci consent à vider sa vie professionnelle de sens, pour obtenir les moyens d'accéder à

un nouveau mode de vie tourné autour de la consommation. La finalité n'est plus dans la valeur de l'activité mais dans le potentiel en consommation qu'elle représente. Le consommateur s'est suicidé au travail pour naître dans l'aliénation. C'est dur la chaîne, moi maintenant je peux plus y aller, j'ai la trouille, la peur qu'il te mutile encore d'avantage, la peur que je ne puisse plus parler un jour, que je devienne muet. Avec un plus gros salaire et l'apparition du crédit à la consommation, il est désormais possible de consommer l'objet de sa misère. La marchandise sort des usines et tout comme elle a gagné du terrain sur l'ouvrier par une nouvelle forme de travail, elle gagne l'homme dans son quotidien via un nouveau mode vie.

La consommation est un carcan extrêmement complet puisqu'elle est à la fois le mode de vie et le moyen technique pour y accéder. Sa potentialité à s'ancrer dans nos vies et à les influencer croît à mesure que nous misons toujours plus sur elle pour nous accomplir en tant qu'individu faisant partie intégrante de cette société. C'est ici que le libéralisme devient une composante de notre quotidien, les outils forgés dans sa veine sont nécessaires pour intégrer le monde qu'il crée, leur utilisation amène son mode de vie. Sans eux impossible d'être hyper-connecté, d'être dans les temps, de gérer son temps ou de se démultiplier, leurs facultés sont indispensables pour suivre la marche de la société moderne.

L'achat possède ce malin pouvoir dans sa nouvelle finalité qui plaît à l'esprit libéral qui y réside. L'intérêt pour l'objet n'est plus uniquement dans son usage, il est dans sa valeur symbolique. Dans une société qui

tend à juger les personnes par leur être plus que dans leurs actes, la valeur des objets n'est plus nécessairement dans ce que l'on « fera avec » mais dans ce que l'on « sera avec ». La consommation étant devenue indispensable pour intégrer le mode de vie actuellement libéral, les valeurs que nous cherchons dans l'achat pour coller aux moeurs diffuse en nous cette même idéologie. Ne pouvant plus s'accomplir par le travail l'homme se construit par la possession des objets, c'est ainsi qu'il peut être colonisé jusque dans son fort intérieur. Les moyens matériel dont nous nous entourons sont la garantie de nous maintenir dans l'hégémonie culturelle de la norme actuelle. La dangerosité de ce matérialisme est de permettre au libéralisme d'intégrer l'humain et de le coloniser. Il devient une des composantes de l'homme nous rendant incapable de penser en dehors de sa norme et nous faisant perdre de vue les rivages d'autres possibles.

Pourtant le pouvoir d'achat semble être l'un des derniers bastions du progrès social à défendre. Il nous enfonce dans un modèle qui a été pensé par les hommes qui nous exploitent en vue de nous faire accepter leur monde et de tirer un plus grand profit de notre potentiel. Il rend l'obsession de la croissance populaire et derrière la promesse de sécurité et de confort qu'est censé apporter le pouvoir d'achat, se cache en réalité la manière de pérenniser le pire des modèles en matière de violence sociale, d'injustice et de précarité généralisée. Il est vrai qu'un faible pouvoir d'achat mène à la précarité, mais il permet de s'exclure de la logique consumériste et de se libérer ainsi de la pensée libérale qui nous y est injecté. □

Nicolas Desbois

Le grand commerce aux champs

Yann Fiévet, économiste

L'économie est en panne, au grand dam des fanas de la Croissance providentielle qui ne cessent d'annoncer son retour prochain. En attendant le miracle l'argent manque, nous dit-on, pour financer ce qui devrait demeurer l'essentiel : la construction de logements sociaux ou le financements de projets économiques plus doux à l'environnement et moins gourmands en énergie. Il est au moins un domaine qui rompt avec ce constat de l'investissement défaillant : la Grande distrib ». Partout en France des centres commerciaux toujours plus vastes continuent de sortir de terre.



Souvent agricole. Ils poussent cependant dans des environnement commerciaux déjà saturés. Nombre de ces temples voués à la consommation de masse connaissent une fréquentation en dessous des prédictions des gourous du secteur, fréquentation même dérisoire dans certains endroits. Le champion toute catégorie en la matière est depuis quelques années le groupe Auchan passé maître en fructueux montages financiers par temps de vaches maigres. Découvrons les arcanes de ce paradoxe.

A l'heure où l'ambiance artificielle et vulgaire des « grandes surfaces » horripile de plus en plus de consommateurs, où l'on mesure pleinement les conséquences sociales de la désertification commerciale des centres villes, où le tout automobile est remis en cause, où l'intérêt général commande - pour l'avenir alimentaire de la population - de préserver les terres agricoles - notamment à proximité des grandes agglomérations - l'on est autorisé à se demander si le gigantisme des complexes mercantiles péri-urbains n'est pas d'ores-et-déjà un vestige du passé. Né

dans les Trente Glorieuses il a traversé sans trop souffrir les quarante piteuses qui suivirent en dissimulant sous de nombreuses pratiques douteuses sa nature profonde. On parle de complexes. Pourtant, ils n'en ont guère ces monstres du « *grand commerce* » ! Grâce à l'essor débridé des « *marges arrières* » - magistralement dénoncé en 2000 par Christian Jacquiau¹ - ils ont pu faire payer aux fournisseurs de leurs « centrales d'achat » une part non négligeable du coût de leur développement. Grâce à une classe politique facilement asservie à la cause du grand commerce ils ont réussi à s'implanter partout contre le petit commerce de proximité existant. Par temps de chômage de masse l'argument de l'emploi brandi sous le nez des élus locaux a fonctionné à merveille bien que lorsque la Grande distribution crée un emploi elle contribue à en détruire quatre ou cinq dans le reste de l'économie. Nous passerons ici sous un silence pudique les contreparties moins avouables à l'obtention des permis d'implantation. Sachons cependant que l'esprit de la démocratie en est passablement écorné.

Désormais, les chiffres d'affaires se tassent pour un nombre croissant de super ou

d'hypermarchés, quand ils ne reculent pas. Si la dégradation du pouvoir d'achat des ménages au cours des dernières années joue un rôle dans les moindres performances économiques des groupes de la Grande distribution elle est loin de l'expliquer totalement. La concurrence acharnée que se livrent les grandes enseignes, les choix hasardeux d'implantation des lieux de vente, le retour - certes encore ténu - du commerce de proximité, le développement des « *circuits courts alimentaires* », voilà autant de raisons non reconnues officiellement par les dirigeants de ces groupes mais qui n'en sont pas moins à prendre sérieusement comme signe de la fuite en avant du secteur face à la désaffection du consommateur.

Le Millénaire - oui, la gonflette va jusqu'aux appellations d'origine mal contrôlées - d'Aubervilliers est un fiasco en regard de ce qui en était attendu, du moins sur les luxueuses plaquettes abondamment distribuées lors de son inauguration à la fin de l'année 2011. Aéroville, inauguré en novembre dernier sur le territoire de l'aéroport Roissy- CDG, connaît une minable fréquentation. Ils s'agissait avec 86 000 m² (soit 9 ha sans les parkings !)

de transformer les très nombreux salariés de la plateforme de Roissy en autant de chalands potentiels. Hélas ! « le chaland qui passe » ne fait que passer. Il continue de faire ses emplettes là où il vit. Et en fin de semaine le bide persiste : la population alentour boude également ce complexe flambant neuf, elle aussi a le toupet de garder ses anciennes habitudes d'achat. Cette incroyable erreur d'appréciation est l'œuvre d'Auchan soi-même. Auchan qui ambitionne d'implanter, à trois kilomètres de son Aéroville cloué au sol, « le plus grand centre commercial d'Europe. Cet Europa City nous est promis pour 2020, dans le « triangle de Gonesse », avec hôtels de grande capacité, enseignes du luxe européen, salles de spectacles, piste de ski d'intérieur. Le tout sur les terres agricoles les plus fertiles d'Ile-de-France avec l'ardent soutien du député-maire PS de Gonesse. Il s'agit cette fois d'ambitionner la captation de la clientèle potentielle que représentent les millions de touristes passant par Roissy chaque année. Et si eux aussi ne faisaient

que passer pour préférer « le grand Paris » tout de même autrement plus jouissif ?

Comme tout cela est peu convaincant ! D'autant que les milliers – voire les dizaines de milliers – d'emplois promis ne sont jamais créés ou ne profitent que rarement à la population environnante contrairement à ce que des élus faussement naïfs lui promettaient. Que ce cache-t-il donc derrière ces inaugurations tonitruantes précédées par de massives campagnes de publi-reportages ? De juteuses opérations foncières et immobilières. Ce n'est pas le fonctionnement des centres commerciaux qui intéresse le plus Auchan. Au-delà de l'aspect strictement commercial de ces complexes la spéculation foncière et la promotion immobilière garantissent des profits bien plus colossaux. Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan, achète depuis des années de grandes superficies de terre agricole. On le sait la terre agricole ne se vend pas très chère. Mais quand elle s'urbanise... Ainsi, Auchan

a racheté près de Rouen une ancienne ferme, la ferme des Bouillons. Inquiets, des citoyens ont décidé de squatter l'endroit et ont recréé la ferme dont l'activité grandit depuis trois ans. Leur Collectif a co-organisé avec le Collectif Pour le Triangle de Gonesse le 17 mai dernier une marche entre Roubaix (siège du groupe Auchan) et Néchin en Belgique où une partie du « clan Mulliez » a élu domicile pour des raisons fiscales que, malgré de sérieux efforts de compréhension envers l'une des familles les plus riches de ... France, l'on a quand même du mal à accepter par temps d'austérité sévère.

Cette marche avait pour slogan « des champs, pas d'Auchan ». Ces réveils citoyens auront des lendemains chantants – et champêtres ! – afin de reconstruire la Cité sur les champs de ruines que seront devenus les temples trompeurs du consummationnisme d'aujourd'hui. Aux champs ! □ (1) *Les coulisses de la Grande distribution*, Albin Michel.

REPOËTISER NOS EXISTENCES

La bibliothèque de l'été

Savourer aux éditions de l'Olivier, *Souvenirs d'un autre* de Jacques Le Dem : une plongée dans les horreurs de nos mémoires, comment leur faire une place dans l'histoire, comment les reléguer dans le passé ? A lire de toute urgence de Roger Lenglet, *Nano toxiques* chez Actes Sud, une belle façon de prolonger notre dossier sur le retour du scientisme. Alors que l'extrême-droite progresse (presque) partout en Europe, il faut lire sous la direction de Béatrice Giblin, *L'extrême-droite en Europe* (éd. la Découverte). Chez le même éditeur, *Aliénation et accélération* d'Hartmut Rosa. A découvrir, chez Syllepse, *Protection, sociale au Sud, les défis d'un nouvel élan*. Deux beaux livres à savourer sans modération, *Plaidoyer pour la forêt tropicale* de Francis Hallé (éd. Actes Sud) et *Chemins de transhumances* de Anne-Marie Brisebarre (Delachaux et Niestlé). Deux très beaux Guides naturalistes à glisser dans votre sac à dos *Tous les oiseaux de France* et *100 animaux des montagnes* (Delachaux et Niestlé), très belle iconographie. Nous avons beaucoup aimé de Cécile Raimbeau et Daniel Hérad, *Chroniques bolivariennes, un voyage dans*

la révolution vénézuélienne (éditions du Croquant). A jouter dans votre valise pour prolonger la réflexion sur la critique du sport, la réédition du roman de Georges Magnane, *Les Hommes forts* (éd. La dilettante). Coup de cœur pour le beau roman d'Anna Gavaldà, *La Vie en mieux* (éd. la dilettante) ou comment prendre le risque de se tromper de vie plutôt que de n'en vivre aucune. Deux petits livres chez Le Bord de l'Eau pour nourrir de grandes réflexions : *André Gorz en personne* (sous la direction de Christophe Fourel) et *La démocratie aux marges* de David Graeber. A lire entre deux balades, *Ils ont créé l'écologie politique* de Michel Lamy (éd. Sang de la Terre) et le grand livre d'Edward O. Wilson, *La Conquête sociale de la Terre* (éd. Flammarion). Chez Yves Michel, un très utile *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie* et l'excellent *Les coulisses du Tafta* de notre collaboratrice Daniele Savari. Pour se préparer ou éviter le pire, il faut lire *Les nouvelles armes de l'empire américain* de Nick Turse (éd. la Découverte). On redécouvrira avec bonheur de René Dumont, *Comment je suis devenu écologiste* (textes présentés par Charles Rémy, éditions les petits matins). A lire

Mathilde



aussi *Nous sommes des révolutionnaires malgré nous* de Bernard Charbonneau et Jacques Ellul (éditions du Seuil). Un grand roman de Jean Bernier, *La percée, roman, d'un fantassin 1914-1915* (éd. Agone), une belle façon de saisir l'histoire. A découvrir un surprenant livre de Jean-Marc Sérékian, *Les animaux nuisibles, boucs émissaires de la République des privilèges* (éd. Sang de la Terre). Pour résister vigilant en attendant de vous retrouver en septembre, un bel essai de Jean-Paul Curnier, *Prospérités du désastre* (éditions Lignes). □

Les Zindigné(e)s!

La vie est à nous



Un outil d'information
et de **décryptage**
indispensable
pour une **objection**
de croissance, amoureuse
du **Bien vivre**

40€ au lieu de 50 €

Vous êtes
les acteurs
et actrices
de notre aventure
éditoriale

**Aidez-nous à trouver
400 abonnés de plus**

Les Zindigné(e)s propose chaque mois un travail d'information et d'analyse critique sur l'écologie des pauvres versus l'écologie des riches au carrefour de ceux qui, en Amérique du Sud, parlent de Buen vivir, en Afrique de philosophie négro-africaine de l'existence, en Asie d'écologie sociale.

Les Zindigné(e)s est aussi un mensuel de combats pour la gratuité des services publics et l'obtention d'un revenu pour tous même sans emploi, pour la réduction du temps de travail, pour le ralentissement, pour la relocalisation, pour les monnaies locales, pour la désobéissance, pour la démocratie réelle, pour la planification écologique, pour l'éco-socialisme mais aussi contre le Front national, contre la droitisation de la pensée, contre l'austérité, contre tous les intégrismes.

Prochain numéro : septembre 2014
Abonnez-vous dès maintenant !

Bulletin d'abonnement

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

- Je désire m'abonner à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (10 n°/an) au prix de **40 euros au lieu de 50 euros**
- Je désire m'abonner pour 6 mois à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (5 n°/an) au prix de **22 euros au lieu de 25 euros**
- En vente militante pour vous aider à financer vos combats : 10 ex à 30 euros

Abonnement SOUTIEN : 50 € 75 € 95 € €

Règlement par chèque Règlement par Carte bancaire Montant à débiter (CB, VISA, ou MASTERCARD) €

Nom du titulaire : _____ Date d'expiration :

Numéro :

Veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date et signature :

Vos coordonnées

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal

Ville /Pays _____

Je désire abonner un(e) ami(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal

Ville /Pays _____